

UNIVERSITE D'ANTANANARIVO

FACULTE DE DROIT, D'ECONOMIE, DE GESTION ET DE SOCIOLOGIE

DEPARTEMENT ECONOMIE

SECOND CYCLE : PROMOTION SORTANTE

OPTION : DEVELOPPEMENT ET ECONOMIE PUBLIQUE

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLÔME DE
MAITRISE EN ES-SCIENCES ECONOMIQUES

L'EDUCATION PRIMAIRE-UNE NECESSITE POUR LE DEVELOPPEMENT
LE CAS DE MADAGASCAR

Impétrant : HARIMANITRA Tolotriniavo Hasina

Encadreur : Monsieur RAKOTOSEHENO Zo

Date de soutenance : 12 Mars 2010

Année Universitaire 2008-2009

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, avant d'entrer dans le vif sujet de ce mémoire, je ne saurai me taire, sans avoir remercié tous ceux qui m'ont aidé à l'élaboration du présent mémoire dont:

- Dieu, en premier lieu, sans qui, je n'avais pas eu le temps et la force d'élaborer ce mémoire ;
- Monsieur, RAVELOMANANA Mamy, le Chef de département en Economie.
- Monsieur, RAKOTOSEHENO Zo, mon encadreur, qui m'a guidé et conseillé tout au long de l'élaboration de ce mémoire.
- Tous les professeurs au sein du département Economie.
- Tous les personnels de l'administration
- Mes parents et ma famille qui m'ont soutenu tout au long de mes études.
- Mes amis.

Mes remerciements à tous !

SOMMAIRE

INTRODUCTION

SIGLES ET ABBREVIATIONS

PARTIE I : LE ROLE ECONOMIQUE DE L'EDUCATION

CHAPITRE I- LA NOTION « EDUCATION »

CHAPITRE II- LE RÔLE ECONOMIQUE DE L'EDUCATION

CHAPITRE III- L'EDUCATION ET LA PAUVRETE A MADAGASCAR

PARTIE II- ANALYSE DU SYSTEME EDUCATIF PRIMAIRE MALGACHE

CHAPITRE I : ETAT DU SYSTEME EDUCATIF PRIMAIRE

CHAPITRE II- LES OBSTACLES A L'ACCES A L'EDUCATION PRIMAIRE ET LES DEFIS A RELEVER

PARTIE III – LES ACTIONS DE L'ETAT MALGACHE POUR ASSURER L'EDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS

CHAPITRE I- LES MESURES PRISES PAR L'ETAT ET LES PROGRAMMES D'ACTION EN VUE D'ASSURER ET D'AMELIORER L'EDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS

CHAPITRE II- LES PERSPECTIVES DE POLITIQUES FUTURES ET RECOMMANDATIONS

CONCLUSION

LISTE DES GRAPHIQUES

LISTE DES TABLEAUX

ANNEXES

TABLES DE MATIERES

SIGLES ET ABBREVIATIONS

BEPC : Brevet d'études du premier cycle

CE : Cours élémentaire

CEPE : Certificat d'Etudes Primaires Elémentaire

CISCO : Circonscription scolaire

CM 1 / 2 : Cours moyen 1 / 2

CP 1 / 2 : Cours préparatoire 1 / 2

EF1/2 : Éducation fondamentale niveau 1 / niveau 2

EPP : Ecole Primaire Publique

EPT : Éducation pour tous

FAF : Fiombonana Antoka amin'ny Fampanandrosoana (partenariat pour le développement de l'école

FRAM : Fikambanan'ny ray amandrenin'ny mpianatra (association des parents d'élèves)

IPPTE : Initiative pour les pays pauvres très endettés

INSTAT : Institut National de la Statistique

MEFB : Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget

MENRS : Ministère de l'Éducation nationale et de la Recherche scientifique

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

ONU : Organisation des Nations Unies

PIB : Produit Intérieur Brut

ZAP : Zone administrative et pédagogique

INTRODUCTION

L'éducation est universellement considérée comme un enjeu essentiel, en tant que véhicule de transmission des connaissances aux générations ultérieures. Depuis quelques années, elle est devenue un champ d'investissement des pays sous-développés, ainsi qu'un domaine d'intervention des organismes internationaux. La communauté internationale a identifié l'éducation comme l'une des clés pour la croissance économique. Ainsi, dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement, l'accès à l'éducation primaire pour tous est un objectif à atteindre d'ici 2015.

Jugée insuffisante et non qualifiée dans les pays pauvres, la performance et l'amélioration du système éducatif sont devenues des priorités actuelles des États. . En outre, le droit à l'éducation fait partie intégrante aux droits de l'enfant. Lors du Forum mondial sur l'éducation de Dakar en avril 2000, un cadre d'action a été adopté. Ceci « réaffirme l'objectif d'éducation pour tous formulé lors de la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous » et engage les États signataires à réaliser les objectifs d'une éducation de base de qualité pour tous d'ici 2015.

Quatre caractéristiques de l'éducation ont été énumérées par la comité des droits de l'homme de l'ONU qui sont les dotations: obligation pour l'État de mettre en place un système éducatif qui ait un nombre suffisant d'écoles, de veiller à éradiquer tous les motifs de discrimination interdits par les instruments internationaux et possibilité pour les parents de choisir l'enseignement dispensé à leurs enfants; l'accessibilité: élimination de tous les obstacles à l'accès à l'éducation pour tous les enfants d'âge scolaire sans discriminations et à des coûts raisonnables; l'acceptabilité: normes minimales de qualité, de sécurité et de salubrité du milieu dans le respect des droits de l'homme, de la liberté d'enseignement et du contenu et des méthodes d'instruction; et l'adaptabilité: concordance des droits en fonction de l'âge, enseignement extrascolaire pour ceux qui n'ont pas accès aux établissements d'enseignement; adaptation de l'éducation pour qu'elle favorise l'exercice de tous les droits fondamentaux.

L'initiative pour la mise en œuvre accélérée de l'Education pour Tous, coordonne les efforts des bailleurs de fonds et ceux des pays pauvres autour de l'objectif commun qu'est l'éducation tout en permettant aux pays d'élaborer des plans d'éducation à long terme. Elle essaie également d'attirer et de mobiliser des ressources pour payer les frais inhérents au

fonctionnement des écoles, à la construction des routes, à la rémunération des enseignants, à l'achat des ouvrages scolaires et aux autres aménagements.

La FTI (ou Education for all Fast Track Initiative) connue sous le nom d'Initiative pour la mise en œuvre accélérée du programme Éducation pour tous a octroyé aux pays pauvres des financements pour accélérer l'amélioration de l'éducation.

Pour être entérinés par la FTI et éligibles aux financements, les plans présentés par les pays pauvres pour envoyer plus d'enfants à l'école et améliorer la qualité de l'éducation doivent être "crédibles". L'approbation de la FTI encourage les pays à s'approprier le processus de préparation des programmes nationaux d'éducation qui implique une justification de l'utilisation de fonds et un plus grand engagement des ressources politiques et financières, dans l'objectif d'accélérer les progrès vers la réalisation de l'objectif d'éducation primaire universelle.

Madagascar a été déclarée éligible au financement de l'Initiative de mise en œuvre accélérée de l'Éducation pour tous, en mai 2005. Mais le pays avait déjà commencé à revitaliser le secteur éducatif, en déclin dans les années 80 et 90. Ainsi, les développements qui suivent vont s'ordonner autour du thème : « L'éducation primaire : une nécessité pour le développement- le cas de Madagascar ». Ils feront l'objet de trois parties : la première consacrée au rôle économique de l'éducation, la seconde à l'analyse du système éducatif malgache et la dernière aux actions de l'État pour assurer l'éducation primaire pour tous.

*Donner la vie à des fils est un présent cruel, Sans
l'éducation, sans ce bien plus réel.*
Citation de M. J. CHÉN.

PARTIE I : LE ROLE ECONOMIQUE DE L' EDUCATION

PARTIE I : LE ROLE ECONOMIQUE DE L'EDUCATION

CHAPITRE I- LA NOTION « EDUCATION »

Section 1 : Etymologie et le concept de l'éducation

a) Etymologie

Le mot « Éducation » vient du mot latin « educatio » qui lui-même est dérivé de « ducere » ayant pour signification conduire, guider ou commander.

L'éducation est l'apprentissage et le développement des facultés physiques, psychiques et intellectuelles ; les moyens et les résultats de cette activité de développement. L'éducation rassemble alors les habiletés intellectuelles ou manuelles qui s'acquièrent, et les qualités morales qui se développent.

L'éducation primaire est relative à l'apprentissage des premiers éléments de connaissance.

b- Différence entre « éducation », « enseignement » et « instruction ».

L'éducation correspond à la formation globale d'un individu à divers niveaux (religieux, moral, social, technique,...) et l'enseignement, de son côté, se réfère à une éducation bien précise. Enseigner est donc éduquer, mais éduquer n'est pas forcément enseigner.

L'éducation ne se limite pas non plus à l'instruction qui serait relative seulement aux purs savoirs et savoir-faire. Elle vise également à assurer à chaque individu le développement de toutes ses capacités (physiques, intellectuelles et morales). Ainsi, cette éducation lui permettra d'affronter sa vie personnelle, et de la gérer en étant un citoyen responsable au sein de la société.

c- Les grands domaines éducatifs

Schématiquement, on peut distinguer quatre grands domaines éducatifs : le savoir, le savoir-faire, l'être et le savoir-être.

Le savoir correspond aux connaissances intellectuelles. Les recherches en éducation relatives au savoir ont pour objectif de trouver les moyens pédagogiques permettant aux apprenants d'acquérir au des connaissances

Le savoir-faire correspond à des compétences pratiques, à la maîtrise par l'expérience de l'exercice d'une activité artisanale, artistique, domestique ou intellectuelle. Ces compétences s'acquièrent par la pratique d'une activité et par l'apprentissage d'automatismes moteurs. Les recherches en éducation relatives au savoir-faire ont pour objectif de trouver et d'appliquer les moyens pédagogiques permettant aux apprenants d'acquérir des compétences et des habiletés pratiques et/ou intellectuelles.

L'être correspond à l'état biologique, physique et psychique d'un individu. Les recherches en éducation relatives à l'existence de l'être ont pour objectif de trouver les moyens pédagogiques permettant, dans les situations éducatives, de favoriser et d'atteindre l'état d'être optimal : état de santé, de bien-être, de motivation, de confiance et de satisfaction des besoins naturels et psychiques (joie, plaisir, "liberté", "perception", reconnaissance, sécurité, justice, intégrité, authenticité, capacité, intimité, diversité, confort, créativité, affection, ...).

Le savoir-être correspond à la capacité de produire des actions et des réactions adaptées à la société humaine et à l'environnement. Cette capacité s'acquiert en partie par la connaissance de savoirs et de savoir-faire spécifiques. Les recherches en éducation relatives au savoir-être ont pour objectif de trouver les moyens pédagogiques permettant aux apprenants d'acquérir au mieux la maîtrise d'actions et de réactions adaptées à leur organisme et à l'environnement : préservation, hygiène, empathie, contrôle personnel, comportement adéquat, respect, action collective, entraide, affirmation de soi, maîtrise, communication, gestion des conflits ...

d) Diverses définitions attribuées à l'Éducation du point de vue économique

Plusieurs sont les économistes qui se sont intéressés à l'éducation et en ont fait un des objets de leur analyse économique. Robbins, Mill, Marshall, et Marx en sont des exemples.

Robbins (1962) a défini l'éducation comme la science qui étudie le comportement humain en tant qu'une relation entre des fins et des moyens limités qui ont des usages mutuellement exclusifs.

Et selon Stuart Mill, l'Éducation est un moyen d'inculquer des habitudes de prudence, d'économie et de progrès personnel.

Une autre définition de l'éducation est toute action de formation qui a pour résultat l'ensemble des qualités morales qui se développent.

Ainsi, du point de vue économique, l'éducation concerne non seulement l'enseignement en classe ou la scolarisation, mais aussi, les produits de cette scolarisation qui sont tous les savoirs et les savoir-faire.

Déjà, nous pouvons appréhender à travers ces définitions l'importance de l'éducation pour le développement de chacun tout d'abord, et nous verrons après une analyse plus profonde de l'apport économique de l'éducation.

Section 2 : Les différentes formes d'Education

a - L'éducation formelle

L'éducation formelle est dispensée dans un cadre bien défini et suit des systèmes pédagogiques communs aux mêmes niveaux. Ainsi, une éducation formelle est donnée au sein d'une école, d'un collège ou d'une université.

b- L'éducation non-formelle

Certains ont soutenu que le système scolaire reproduit le système social grâce à une culture scolaire insuffisante et à une culture libre que les familles les plus aisées transmettent à leurs enfants pour qu'ils accèdent en haut de l'échelle sociale. Ainsi, il apparaît utile d'élargir la réflexion sur l'éducation, sans la réduire au cadre scolaire.

L'éducation familiale et l'éducation parentale par exemple font partie de l'éducation non formelle.

L'éducation familiale est généralement accomplie par les parents biologiques de l'enfant en question, bien que le gouvernement et la société aient également un rôle. Dans de nombreux cas, les orphelins ou les enfants abandonnés reçoivent une éducation familiale de la part de parents non biologiques. Les autres peuvent être adoptés, élevés par une famille d'accueil, ou être placés dans un orphelinat

L'éducation parentale est une activité volontaire d'apprentissage de la part de parents qui souhaitent améliorer les interactions nouées avec leur enfant, pour encourager l'émergence de comportements jugés positifs et réduire celle de comportements jugés négatifs. Elle a pour but d'aider les parents à mieux actualiser leurs potentialités éducatives, en développant leur sentiment de compétence et en utilisant le mieux possible les ressources que leur offre leur environnement. L'éducation parentale comprend les mesures prises par

l'État afin de la promouvoir, soit en donnant plus de temps au parent pour éduquer leurs enfants, soit en leur proposant une initiation ou une formation

CHAPITRE II- LE RÔLE ECONOMIQUE DE L'EDUCATION

Universellement, l'éducation est considérée comme enjeu essentiel, en tant que véhicule de transmission aux générations ultérieures et en tant que moyen de défense et de pouvoir des personnes bien éduquées. Ainsi, elle détient un rôle prépondérant dans le développement d'un pays.

Section 1 : L'éducation est un capital humain

Les économistes accordent à l'éducation une valeur scientifique parce qu'elle a un impact conséquent sur l'individu et la société. Ainsi, on en a fait l'objet de l'analyse économique en la considérant comme un capital.

a- Définition du capital humain

Théodore Schultz¹, Gary Becker² et Jacob Mincer sont les économistes fondateurs de la théorie du capital humain respectivement dans leurs travaux en 1963, 1964 et 1958. Ce sont alors les premiers économistes de l'Education.

Selon Gary Becker, l'individu dispose d'un certain stock de connaissances, expériences, savoir-faire, qui forment un capital, qu'il va cultiver par des investissements, comme l'éducation et la formation professionnelle. Ces stocks de connaissances sont une forme de capital dont la particularité est d'être « incorporée » dans les personnes qui la détiennent, d'où son nom de capital humain.

Au début du XXème siècle, Irving Fisher a initié la conception du capital humain, et ainsi il a défini dans ses travaux le capital comme « Tout stock de ressources permettant de donner naissance à des flux de revenus futurs ». L'investissement en machines et celui en formation des individus sont à la fois inclus dans cette définition. Mais c'est seulement plus tard, dans les années 60 que Théodore Schultz a fait apparaître la notion de « capital humain » dans son ouvrage : *Investment in Man : An Economist's View*. Et Gary Becker l'a ensuite développée dans son ouvrage « *Human capital* ». Ainsi est née la définition du capital humain d'un individu comme étant « l'ensemble des expériences, connaissances, qualifications qu'il a

¹ Economiste américain ayant un prix Nobel en Economie en 1979

² Economiste de l'école de Chicago, né en 1930 et obtint en 1992 le prix Nobel pour ses travaux sur le capital humain

acquises depuis sa naissance et qui le rendent plus ou moins capable de produire des satisfactions avec un ensemble donné de biens et de services ».

Les compétences, les expériences et les savoirs, qui, ensemble, déterminent une certaine aptitude de l'individu à travailler, sont les trois éléments qui composent le capital humain

b- les particularités du capital humain

En réalité le capital humain est indissociable de son détenteur. Cette incorporation du capital humain a deux conséquences : son inappropriabilité (ou sa personnalisation) et sa limitation. Parce qu'il est nécessairement personnel, le capital humain implique l'individu tout entier dans une démarche d'investissement constante (l'individu s'enrichit en permanence de nouveaux savoirs et expériences). De plus, le capital humain, contrairement au capital financier, ne peut devenir propriété d'un tiers ; il est simplement mis à disposition par l'individu. D'autre part, le capital humain est limité à l'individu qui l'incorpore : il dépend de ses capacités physiques et mentales, de son cycle vital.

Section 2 : Modèle économique du capital humain

a) Le modèle de Solow : la croissance vient du progrès technique

Robert Solow a été le premier à proposer un modèle formel de la croissance. Ce modèle est un des principaux modèles de la théorie de la croissance économique d'inspiration néoclassique. C'est un modèle de nature optimiste, car il ne prévoit pas de situation de crise.

Le modèle Solow se fonde sur une fonction de production à deux facteurs qui sont le travail et le capital. La production résulte donc exclusivement de la mise en combinaison d'une certaine quantité de capital : capital physique et de travail ; main d'œuvre.

Le modèle de Solow se fonde aussi sur l'hypothèse que les facteurs de production connaissent des rendements décroissants, c'est-à-dire qu'une augmentation de ceux-ci dans une certaine proportion engendre une augmentation dans une proportion plus faible de la production.

Il pose également comme hypothèse que les facteurs de production sont utilisés de manière efficace par tous les pays. En posant que la population connaît un taux de croissance que

Solow qualifie de « naturel » (non influencé par l'économie), le modèle déduit trois prédictions :

- * Augmenter la quantité de capital (c'est-à-dire investir) augmente la croissance : avec un capital plus important, la main d'œuvre augmente sa productivité (dite apparente).
- * Les pays pauvres auront un taux de croissance plus élevé que les pays riches. Ils ont en effet accumulé moins de capital, et connaissent donc des rendements plus faiblement décroissants, c'est-à-dire que toute augmentation de capital y engendre une augmentation de la production proportionnellement plus forte que dans les pays riches.
- * En raison des rendements décroissants des facteurs de production, les économies vont atteindre un point où toute augmentation des facteurs de production n'engendrera plus d'augmentation de la production par tête. Ce point correspond à l'état stationnaire. Solow note toutefois que cette troisième prédiction est irréaliste : en fait, les économies n'atteignent jamais ce stade, en raison du progrès technique qui accroît la productivité des facteurs.

La fonction de production selon le modèle de Solow est la suivante :

$$Y = r_t K^\alpha L^{1-\alpha}$$

C'est une fonction de Cobb-Douglas où

- Y représente la production totale de l'économie
- r_t représente le progrès technique au moment t
- K le capital
- L le travail.

En introduisant le logarithme dans cette équation, on obtient :

$$\text{Log } Y = r + \alpha \text{Log } K + (1-\alpha) \text{Log } L$$

$$\Delta y/y = r + \alpha (\Delta K/K) + (1-\alpha) (\Delta L/L)$$

Cette dernière équation illustre la croissance économique (la variation de la production).

La croissance économique résulte donc d'après cette équation de la croissance du capital, de la force de travail et de « r » qui en est une part non expliquée. Pour Solow, sur le long terme, la croissance provient du progrès technique. Toutefois, ce progrès technique est exogène au modèle, c'est-à-dire qu'il ne l'explique pas, mais le considère comme donné, or en général, plus de la moitié de la croissance est expliqué par ce facteur résiduel.

Le modèle de Solow est en équilibre stable, c'est-à-dire que toutes les économies convergeront vers un état d'équilibre de long terme. On parle d'« équilibre stationnaire ».

b) Les nouvelles théories de la croissance économique: l'éducation est capitale pour le développement

Pour d'autres économistes le « r » dans la fonction de production n'est pas seulement le progrès technique, mais autres facteurs s'y ajoutent. Ainsi ceux qui ont fait l'analyse de la croissance (1950-1962) ont vu que :

- 23% de croissance est expliqué par les progrès techniques
- 15% par la qualification de la main-d'œuvre
- 18% par le travail
- et le reste par le capital

La qualification de la main d'œuvre n'est pas nécessairement liée au progrès technique ou technologique, mais aussi par le « learning by doing » c'est-à-dire l'apprentissage par la répétition.

Dans le prolongement du modèle de Solow, les modèles de croissance endogène ont été développés au cours des années 1980 pour répondre au problème de l'origine du progrès technologique, qui sera endogénéisé dans ces modèles. Le premier module de croissance endogène a été publié par Paul Romer en 1986, dans un article intitulé Increasing Returns and Long Run Growth. Cette théorie a été développée principalement par Paul Romer et est devenue un domaine d'étude majeur des sciences économiques. La théorie de la croissance endogène a identifié quatre facteurs principaux de croissance : les rendements d'échelle, la recherche (ou innovation), la connaissance (ou capital humain), et l'intervention judicieuse de l'État. Et en 1990 Rebelo a introduit dans son modèle l'existence d'un capital humain qu'il note H , la dimension du travail L disparaît au profit d'un capital physique couplé avec le capital humain dans la fonction de production $F(K,H)$.

Voici donc la fonction de production en fonction du capital physique et du capital humain

$$Y = r K^\alpha H^{1-\alpha}$$

$Y = \Delta K = K_{t+1} - K_t$. La variation de la production est proportionnelle à la variation du capital

$$K_{t+1} - K_t = s Y_t$$

$$H_{t+1} - H_t = q Y_t$$

Où s est la propension marginale à épargner, et donc l'épargne investie en matière de capital physique et q l'investissement en matière de capital humain tel que la formation, la recherche et le stage.

D'où

$$r(t) = H_t / K_t$$

Le r ou la croissance est alors fonction du capital humain et physique accumulés

A long terme le capital physique et le capital humain s'accroissent avec la production

$$(K_{t+1} - K_t) / K_t = (s K_t^\alpha * H_t^{1-\alpha}) / K_t = s * r^{1-\alpha} \text{ qui est le taux de croissance du capital physique}$$

$$(H_{t+1} - H_t) / H_t = (q K_t^\alpha * H_t^{1-\alpha}) / H_t = q r^{1-\alpha} \text{ qui est le taux de croissance du capital physique}$$

$$r = q / s$$

La croissance dépend de la proportion marginale à accumuler en termes de capital physique et de capital humain.

A long terme, la croissance du capital physique est égale à la croissance du capital humain qui est aussi égale à la croissance de la production.

$$\Delta Y / Y = \Delta K / K = \Delta H / H = s^\alpha * q^{1-\alpha}$$

Cette dernière équation prouve qu'il y a une croissance économique positive à long terme même en absence du progrès technique. La conséquence en est qu'il n'y a pas de convergence de l'économie. La croissance est donc endogène c'est-à-dire pour relancer la croissance économique, il faudra améliorer le système éducatif (qui est la source d'accumulation du capital humain), ceci explique en fait en grande partie la fonction résiduelle de la croissance appelée résidu de Solow.

En bref, à long terme, s'il n'y a pas de capital humain, il n'y a pas de développement économique et non plus de croissance.

Section 3 : L'investissement en éducation est productif et essentiel sur le marché de travail

Qui dit capital, dit investissements. Avec ce nouveau concept de capital humain s'ouvre toute une gamme d'investissements autour des axes majeurs de l'éducation. L'investissement en capital humain consiste donc dans l'ensemble des dépenses effectuées dans ce sens. Ces dépenses sont estimées en deux temps : on a d'une part les coûts directs (frais de scolarité, de médecine...) et de l'autre les coûts d'opportunité.

a- La théorie du capital humain : la productivité moyenne de l'individu s'accroît avec son niveau d'éducation.

La théorie du capital humain stipule que l'éducation augmente la productivité de celui qui en bénéficie c'est-à-dire que plus on accumule des savoirs, plus on en gagnera dans le futur. D'un côté, l'investissement en matière d'éducation est risqué comme tout autre investissement, mais d'un autre côté, son rendement est plus prévisible en considérant les salaires associés aux faibles niveaux de scolarité. Elle a donc des répercussions sur le salaire des agents économiques.

L'enseignement est conçu comme un processus de production de capital humain dont on peut analyser l'efficacité, c'est-à-dire la façon dont les dépenses d'éducation sont traduites en résultats scolaires. Le calcul du rendement de l'investissement en éducation se fait comme celui des investissements en capital physique. On calcul la différence entre le coût direct c'est-à-dire le coût de la formation et le coût d'opportunité avec les revenus futurs actualisés,

et le rendement est le résultat du supplément de salaire impliqué par les différentes formations.

L'éducation engendre alors des externalités positives

b- La théorie de l'arbitrage : l'éducation est coûteuse, mais productive, il faut faire un choix.

Le capital humain est considéré comme des stocks immatériels des individus qui peuvent s'accumuler et s'user. Ainsi chacun a le choix entre cultiver, développer son capital et de le laisser s'user. Ceci justifie que l'économie de l'éducation est bien une science de choix. Chacun décide de la durée et du contenu de ses études en fonction de leurs coûts ainsi des bénéfices qu'il espère en tirer. Il y a donc un coût d'opportunité et l'individu fait un arbitrage entre d'un côté laisser ses études et entrer tout de suite dans le monde du travail et gagnant ainsi un salaire normal et de l'autre côté poursuivre ses études et donc dépenser de l'argent pour les frais des études, mais en sachant qu'un niveau d'études plus élevé lui donnera plus de qualifications et donc sans doute un travail mieux rémunéré à l'avenir c'est-à-dire qu'il investit de façon à augmenter sa productivité future et ses revenus. En outre, les individus de mêmes capacités ne choisissent pas les mêmes études. Cette différence est directement liée à leur origine sociale. Avant d'entamer un cursus scolaire, la théorie suppose ici que les individus procèdent à un calcul avantages-coûts pondéré par la probabilité de réussite. Elle pose alors comme hypothèse que les étudiants issus de milieux défavorisés accorderont un poids plus important au risque que les autres. Les conséquences d'un échec, voire d'un simple redoublement, ne sont pas valorisées de la même façon par tous les individus.

c- La théorie des attitudes : l'éducation apprête l'individu au métier et à la vie professionnelle, et aux besoins de l'économie dans le futur.

Selon la théorie des attitudes, l'éducation prépare à la division du travail en même temps qu'elle installe l'acceptation du travail. La formation vise à créer des attitudes conformistes et soumises. Le système éducatif est dominé par le capital. La mission de l'école est double. D'une part, elle forme le prolétariat à l'appareil productif. D'autre part, elle réserve à une élite les enseignements nécessaires aux tâches d'encadrement et de création.

d- La théorie du filtre: l'éducation est un moyen d'identification des individus sur le marché du travail.

Les tests empiriques ont montré que la théorie du capital humain explique peu les faits. En particulier, des individus de même niveau obtiennent des gains très différents. La théorie de Becker a été remise en cause à la fois dans son développement et ses hypothèses. La formation, et en particulier le diplôme, sert à apporter de l'information sur les qualités des individus (intelligence, capacité de travail...). L'éducation ne sert donc pas à accroître les capacités des individus, mais à les identifier afin de pouvoir les filtrer. Le système productif filtre les individus en fonction des qualités qu'il recherche. Des tests à l'embauche pourraient toutefois servir eux aussi de filtres, à un coût inférieur à celui du système éducatif.

e- La théorie du signal : le niveau d'éducation est représentatif pour la recherche d'un emploi.

La théorie du signal est un prolongement sur le marché du travail de celle du filtre. Les employeurs sont considérés comme étant en asymétrie d'information vis-à-vis des offreurs de travail. Ils disposent de données intangibles telles que le sexe. D'autres, comme le niveau de qualification, peuvent au contraire être modifiées par les individus à la recherche d'un emploi. Le diplôme constitue donc un signal envoyé aux employeurs potentiels. Il reste aux individus à choisir la formation qui permet d'envoyer le meilleur signal, soit celle qui offre le plus de possibilités pour trouver un emploi, soit le meilleur taux de rendement.

Et dans la réalité, la plupart des études économiques montrent que le niveau d'éducation a une influence positive sur le revenu.

- au niveau individuel : plus un individu a un diplôme reconnu, plus la probabilité qu'il soit au chômage diminue, et plus le revenu moyen qu'il gagnera sera élevé.

-au niveau collectif, des études ont montré que l'efficacité du système éducatif (adéquation des formations aux besoins économiques,etc.) avait un effet positif sur le revenu par habitant. Le nombre d'années d'éducation a également un effet positif.

Ces effets se vérifient à la fois dans les pays développés et dans les pays en développement, où les rendements de l'éducation sont encore plus importants

En bref, la diffusion des connaissances engendre des rendements croissants et produit des externalités positives. L'éducation est alors indispensable puisqu'elle forme l'individu et lui permet d'améliorer ses capacités, d'assurer son avenir. L'éducation donne au facteur travail la possibilité ultérieure d'être plus productif. Elle détient alors une finalité économique. C'est une anticipation pour un gain futur.

CHAPITRE III- L'EDUCATION ET LA PAUVRETE A MADAGASCAR

Section 1 : Les indicateurs démographiques et sociaux de Madagascar

La population malgache comptait 18 866 000 individus en 2008 contre est 441 000 en 2003 à avec un taux de croissance stabilisé à 2,8 %. C'est une population jeune, un individu sur cinq est âgé de moins de 5 ans. Plus de la moitié de la population a moins de 20 ans. En 2008 la population totale d'enfants est estimée à 9.694 000. La proportion de femmes se situe à 50,06%.

L'évolution par sexe du nombre de population malgache est présentée dans le tableau suivant :

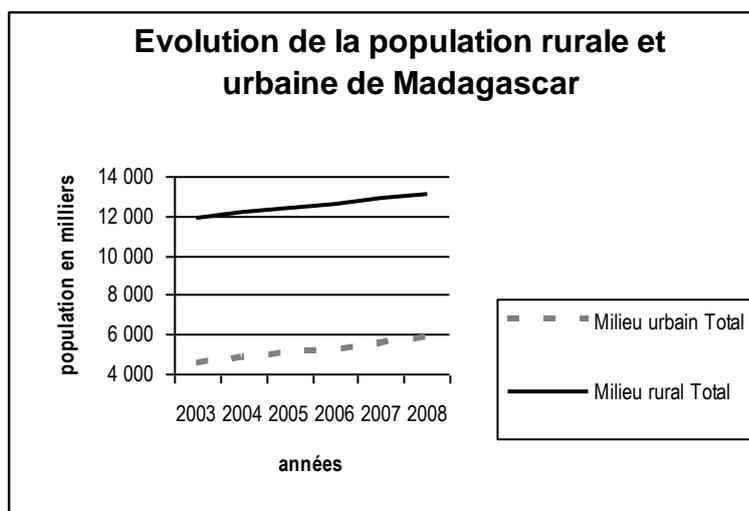
Tableau 1 : L'évolution par sexe du nombre de la population malgache entre 2003 et 2008

Année	Hommes	Femmes	Ensemble
2003	8 211	8 230	16 441
2004	8 447	8 461	16 908
2005	8 686	8 696	17 382
2006	8 930	8 935	17 865
2007	9 180	9 179	18 359
2008	9 436	9 430	18 866

Source : D'après le Rapport d'analyse, Volume II, Tome VIII, Perspectives et projections démographique, RGPH 1993 - DDSS -, INSTAT - 1997

D'après ce tableau, l'évolution du nombre de la population par sexe au cours de ces années est à peu près identique. Mais pour mieux analyser cette évolution, interprétons le graphique ci-dessous.

Graphique 1 : Evolution de la population rurale et urbaine de Madagascar



Ce que nous pouvons constater tout de suite en voyant ce graphique est que la majorité de la population vive en milieu rural et que le nombre de la population dans ces deux zones évolue dans le temps avec un taux d'accroissement plus ou moins proche.

Concernant la vie sociale, depuis 2 003 la Grande Île sort progressivement du cercle des pays à faible développement humain, durant les cinq dernières années, l'IDH a progressé de 8,8 %. Selon le dernier rapport mondial du PNUD, en 2007 Madagascar est classé 143ème rang sur un total de 177 pays. Ce niveau de développement humain est analysé par rapport à l'amélioration de l'espérance de vie à la naissance, au taux de scolarisation, au taux d'alphabétisation et au revenu Parité de Pouvoir d'Achat.

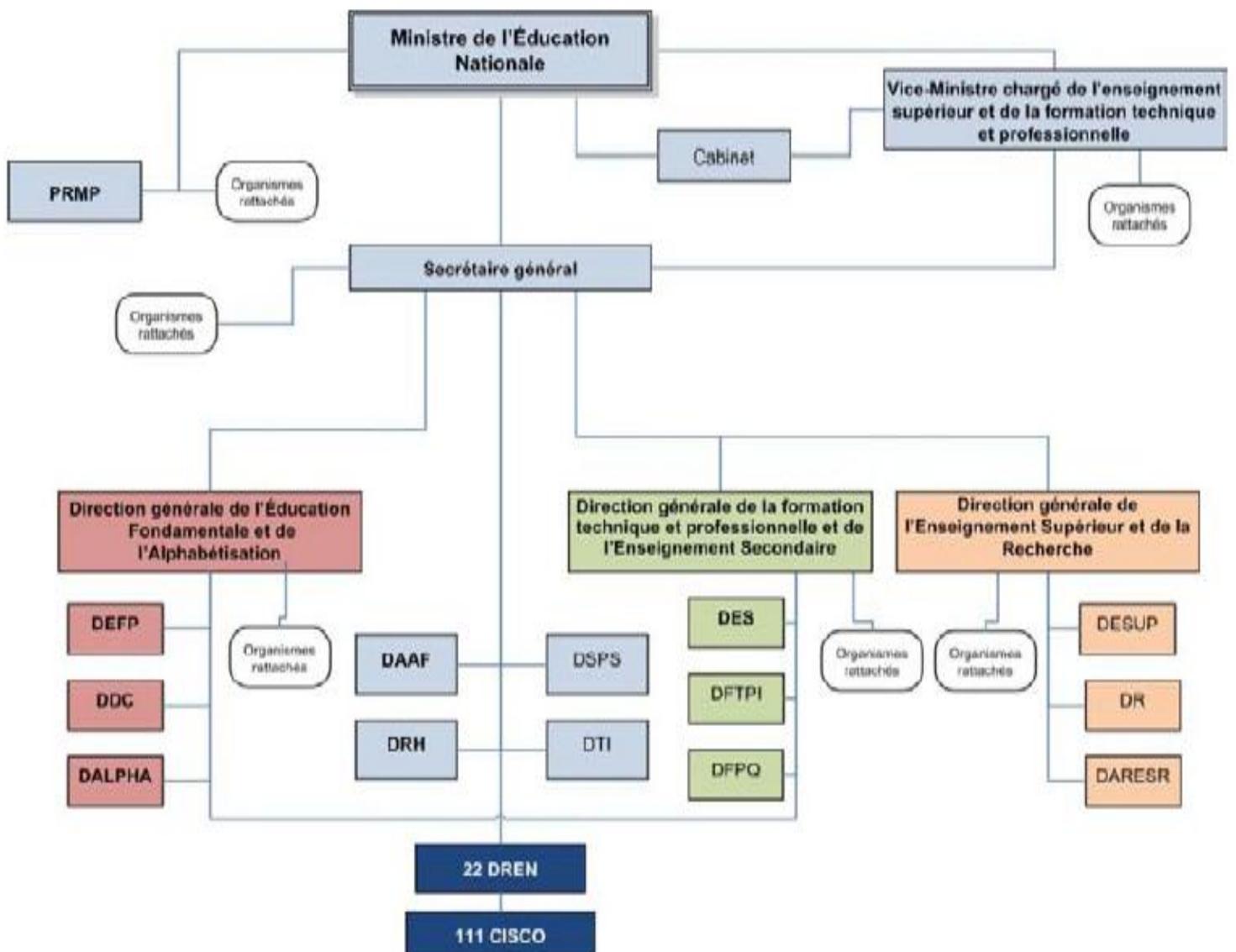
Section 2 : Vue globale du système éducatif malgache.

a- Le Ministère responsable de l'éducation nationale : le MENRS

C'est le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifiques (MENRS) qui est chargé de l'éducation préscolaire, l'éducation fondamentale ; l'enseignement secondaire (général, technique et professionnel) ; l'enseignement supérieur et l'alphabétisation.

Voici donc l'organigramme du Ministère de l'éducation Nationale

ORGANIGRAMME DU MENRS (en Juin 2008)



DEFP : Direction de l'Éducation Fondamentale et Préscolaire

DDC : Direction du Développement des Curricula

DALPHA : Direction de l'Alphabétisation

DAAF : Direction des Affaires Administratives et Financières

DRH : Direction des Ressources Humaines

DTI : Direction des Technologies de l'Information

DSPS : Direction des Statistiques, de la Planification et du Suivi

DES : direction de l'Enseignement Secondaire

DFTPI : Direction de la Formation Technique et Professionnelle Initiale

DFPQ : Direction de la Formation Professionnelle Qualifiante

DESUP : Direction de l'Enseignement Supérieur

DR : Direction de la Recherche

DARES : Direction d'Appui à la Réforme de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

PRMP : Personne Responsable des Marchés Publics

DREN : Direction Régionale de l'Éducation Nationale

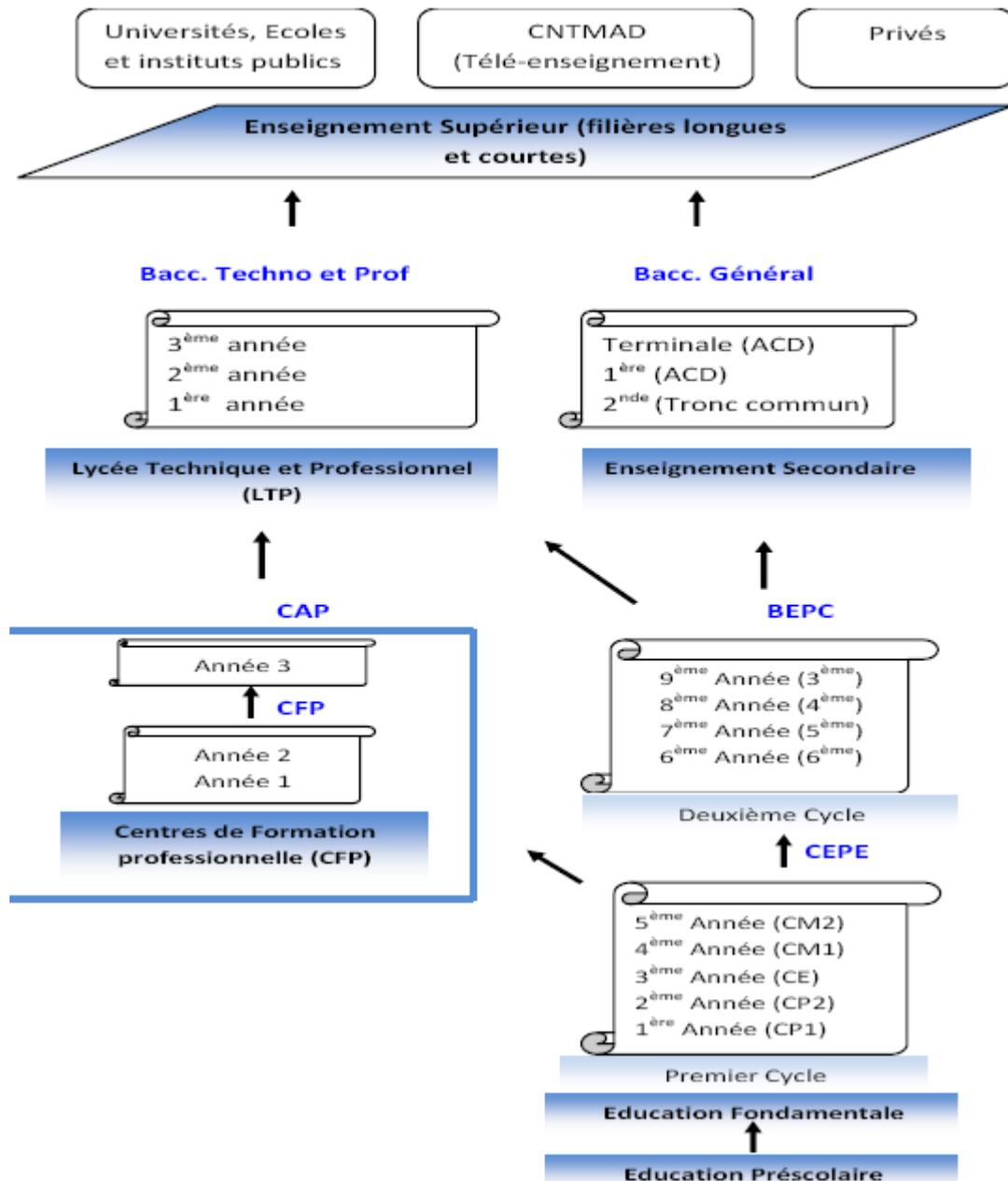
CISCO : Circonscription Scolaire

b- Structure du système éducatif malgache

Actuellement, le système éducatif malgache est composé d'une éducation préscolaire, d'une éducation fondamentale de premier cycle primaire d'une durée de cinq ans et de second cycle d'une durée de quatre ans, d'un enseignement secondaire général d'une durée de trois ans, d'une formation technique et professionnelle, répartis dans les 111 circonscriptions scolaires (CISCO) des 22 régions, d'un enseignement supérieur, au niveau des ex-chefs lieux de faritany, dans lequel cohabitent au côté des facultés, des écoles et instituts sous tutelle des universités, des instituts supérieurs de technologie et du Centre national d'Enseignement à Distance et des établissements privés.

La figure ci-après montre la structure de l'éducation malgache

STRUCTURE DU SYSTEME EDUCATIF MALGACHE



Entre 2003 et 2006³, le système éducatif malgache a enregistré, en termes d'effectif d'élèves et d'étudiants une forte hausse. Durant la période, le nombre des enfants malgaches scolarisés dans les différents niveaux d'enseignement est passé de 4 070 000 à 4 880 000 ce qui représente environ 24% de la population totale. Les établissements privés accueillent en moyenne 24% par an du total des effectifs scolarisés. Les filles représentent 49% de la population scolaire du pays qui est inscrite à hauteur de 78% dans les établissements publics. La majeure partie des élèves 84,1% se trouve dans le premier cycle de l'éducation fondamentale. L'enseignement secondaire concerne 2,5% de la population scolarisée, l'enseignement technique et professionnel 1,2% et l'enseignement supérieur 0,8%.

D'après ces chiffres, le nombre d'enfants et de jeunes qui ont accès à l'éducation est encore très faible, et la majorité s'arrête à l'éducation fondamentale 1.

Section 3 : Le bas niveau d'éducation - un caractéristique de la pauvreté à Madagascar

« Un pays sous-développé est un pays sous-éduqué »⁴, Madagascar est encore classée parmi les pays pauvres et sous-développés. Cette pauvreté se voit à travers la vie quotidienne du peuple et représentée par un taux de pauvreté élevé de 66,3 % en 2007. Le salaire annuel moyen est évalué à 991 000 Ar, soit 82 600 Ar par mois. Le salaire moyen en milieu rural est presque la moitié de celui en milieu urbain. Ce qui est encore très faible et insuffisant par rapport au coût la vie.

Le lien entre la pauvreté et l'éducation est généralement analysé au niveau macro-économique, en termes d'accès à l'éducation (taux d'alphabétisme, de scolarisation) et d'allocation des dépenses publiques à ce secteur. La pauvreté peut être donc analysée d'une part par les revenus que les familles peuvent consacrer à la scolarisation de leurs enfants et d'autre part par la part des budgets de l'État alloués à l'enseignement. Ainsi formulé, le lien de causalité entre pauvreté et sous scolarisation apparaît de fait comme une évidence. En complément à ces analyses, il est utile d'examiner comment se joue le lien pauvreté - éducation à l'échelle des familles, de se pencher sur la demande effective des familles en matière d'éducation et de comprendre les logiques sociales et familiales qui déterminent les pratiques scolaires. Des études faites ont emmené aux résultats suivants

- En milieu urbain, le lien négatif entre pauvreté et éducation est fort : la problématique de la scolarisation se pose aux familles principalement en termes d'accès et la pauvreté est l'obstacle le plus direct à la scolarisation.

³ Source : MENRS

⁴ Jean Fourastié, Population, avril-juin 1958 p.226.

En effet, la demande des familles des milieux urbains, au-delà de la nécessité d'être alphabète due au contexte de la ville, vise directement l'acquisition pour leurs enfants d'un métier et la possibilité d'en « vivre mieux que les parents ». La mise à l'école des enfants apparaît ici comme vitale, est à ce titre pleinement intégrée à leur éducation. La scolarisation des enfants participe à la fois de la nécessité et d'une stratégie d'ascension sociale.

- En milieu rural, la problématique se pose aux familles plutôt en termes d'équilibre entre coûts et bénéfices de l'école. Le passage par l'école n'apparaît pas intégré pleinement à ce que l'on entend par éducation de l'enfant, mais demeure un outil complémentaire à son épanouissement. Toutefois, la demande des familles n'en est pas pour autant réduite : la dynamique actuelle d'évolution des rapports de pouvoir en milieu rural se joue chaque jour davantage autour de l'acquisition de la lecture et de l'écriture. L'école apparaît positivement comme un lieu où il est possible d'acquérir cette compétence et comme un moyen d'ascension sociale. Néanmoins, elle n'apparaît pas comme « obligée » tant elle est perçue par les parents comme d'une faible efficacité dans cette course à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Autrement dit, les parents demandent essentiellement à l'école de justifier l'investissement, lourd financièrement et plus encore en organisation de la vie familiale, qu'elle représente. C'est donc moins la pauvreté des ménages qui est en cause que celle d'un système scolaire trop souvent inapte à convaincre les parents de son utilité réelle. Les réponses à apporter relèvent dès lors de l'amélioration du fonctionnement et de la qualité de l'école.

En bref, Madagascar est un pays pauvre, d'un côté, le budget de l'État n'est pas suffisant pour financer l'Éducation, et de l'autre côté, les ménages n'ont pas les moyens financiers suffisants pour scolariser leurs enfants. Cependant, on a vu précédemment que l'éducation est une nécessité pour le développement, alors la pauvreté se traduit par la non-scolarisation qui engendrera la pauvreté et le sous-développement, c'est un cercle vicieux de la pauvreté. En fait, ce qui explique à la fois la grande différence entre pays riches et pays pauvres est que les pays riches ont un niveau d'éducation élevé c'est-à-dire que leur capital humain est qualifié.

*L'éducation perfectionne l'instinct
comme elle perfectionne la raison.*
Citation de BONNET

**PARTIE II : ANALYSE DU
SYSTEME EDUCATIF PRIMAIRE
MALGACHE**

PARTIE II- ANALYSE DU SYSTEME EDUCATIF PRIMAIRE MALGACHE

CHAPITRE I : ETAT DU SYSTEME EDUCATIF PRIMAIRE

Section 1 : Historique de l'éducation a Madagascar et définition d'un système éducatif

a- Historique de l'éducation à Madagascar

a1-- Avant l'ère coloniale

Le Roi Radama premier fut la source des écoles à Madagascar. Il voulut que son peuple fût des bons ouvriers et de bons chrétiens, ainsi, il avait demandé aux anglais des personnes de métier et de talent qui pourraient enseigner son peuple.

a2 - Pendant l'ère coloniale

Les colons sont venus s'installer à Madagascar. Ils y apportèrent leur savoir-faire. De plus, la France voulait que Madagascar fût le débouché privilégié des industries françaises et un réservoir des ressources naturelles pour les colons qui y travaillaient. Ainsi, les ouvriers devaient recevoir les éducations qui leur sont nécessaires. La colonisation a donc renforcé l'éducation à Madagascar

a3- Après l'indépendance

Durant la Première république, un ministère de l'éducation nationale avait été crée et avait au niveau central quatre directions qui sont :

La direction de l'enseignement secondaire

La direction de l'enseignement primaire

La direction de l'enseignement technique

La direction de la jeunesse et des sports

La deuxième république était caractérisée par le nationalisme malgache, ainsi, on a rejeté la langue française comme étant la langue pédagogique et on avait procédé à la malgachisation à outrance et excluant ainsi de la vie du peuple tout ce qui se liait à la colonisation. De plus, le système éducatif durant cette période avait une implication politique et idéologique. C'était le monde scolaire par exemple qui fut l'issue de la révolution de mai 1972 qui s'est manifesté par la division entre tribus, castes et classes et finissait par tout détruire.

Le système éducatif de la deuxième république n'a pas pu réaliser la relation éducation-environnement économique.

Pendant la troisième république, on s'est attaché au principe de l'Etat-Educateur. Et actuellement, le système éducatif malgache est en pleine expansion

b- Définition d'un système éducatif

Un système est un ensemble d'éléments différenciés et interdépendants qui intègre, accomplit et renouvelle un cycle d'activités en utilisant des ressources dans le but de produire des résultats déterminés.

Chaque système contient des éléments séparés spécifiques, mais forme un tout. La déficience de l'un des éléments perturbe le système. Le système éducatif est donc un ensemble d'éléments différenciés et normalement interdépendants qui sont censés produire des résultats déterminés. Pratiquement c'est un ensemble des services intégrant et accomplissant un cycle renouvelé d'activités en utilisant des ressources propres en vue d'objectifs spécifiques et spécifiés. Parler du système éducatif malgache c'est parler de ses différents éléments, de leurs spécificités et des résultats attendus et observés.

Dans le système éducatif, les opérateurs sont les parents, les élèves, l'État, les personnels de l'enseignement.

L'éducation primaire appelée aussi éducation fondamentale 1 à Madagascar comporte cinq années, la première année ou CP1, la deuxième année ou CP2, la troisième année ou CE, la quatrième année ou CM1 et la cinquième année ou CM2.

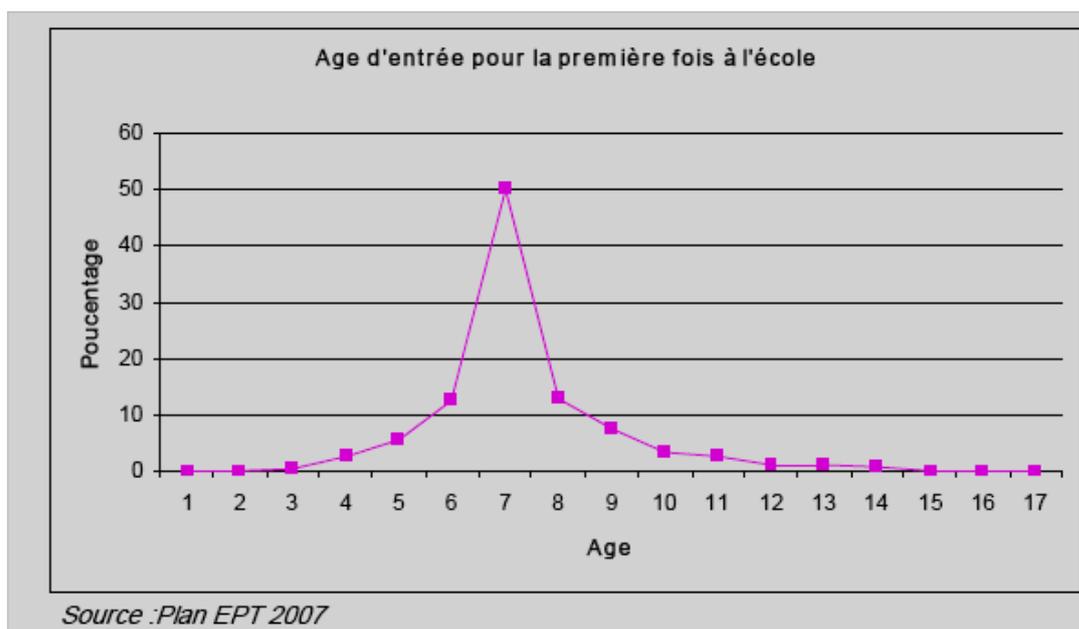
Section 2 : La demande en matière d'éducation primaire

La demande en matière d'éducation peut être analysée par le moyen des indicateurs de participation

a- L'âge d'entrée pour la première fois à l'école

Le graphique ci-après montre l'effectif des élèves inscrits en première année par tranche d'âge.

Graphique 2 : Âge d'entrée pour la première fois en école



Plus de la moitié des nouveaux entrants est âgée de 7 ans si l'âge fixé par la loi malgache pour l'enseignement primaire obligatoire est de 6 ans. 15% des élèves entrant pour la première fois à l'école sont âgés de plus de 8 ans. Et cet âge varie généralement entre 3 et 14 ans.

Dans les zones rurales, les écoles sont peu nombreuses et beaucoup des élèves habitant dans les régions éloignées doivent les atteindre. À partir de l'âge de 6 ans, les parents et le gouvernement estiment que leurs enfants sont aptes à aller à l'école, à être un peu conscient de son corps, apte à recevoir des éducations en tenant compte à peu près de toutes les situations qui peuvent se présenter devant eux par exemple, le fait de rentrer seul, d'être puni, etc.

b- Le taux de scolarisation primaire

De 1998 à 2008, le nombre d'enfants scolarisé est passé de 1 893 000 à un peu plus de 4 020 000 élèves, ce qui représente, en rythme annuel, environ 7,8% d'accroissement. Trois phases d'accroissement peuvent être distinctes.

- De 1998 à 2002 : ces quatre années étaient marquées par le début de financement IPPTE, l'accroissement annuel moyen s'élevait à 6,8%⁵.

⁵ Source : MENRS

- De 2002 à 2004, le rythme de ce taux d'accroissement s'accélérait pour atteindre une valeur plus de 18%⁶ en moyenne annuelle, soit presque trois fois plus que pendant la première. Ce fort taux d'accroissement peut être expliqué comme un des résultats du début de la mise en œuvre des engagements du Gouvernement par rapport à la priorité politique pour l'Education Pour Tous. Cet engagement s'est traduit par la prise en charge de l'État d'une partie des dépenses d'éducation de ménage (frais de scolarisation, dotation des kits scolaires, subvention des enseignants recrutés par les parents d'élèves)
- La dernière phase se caractérise par une tendance au ralentissement du rythme d'accroissement avec une valeur de l'ordre de 5%⁷.

b1- Le taux brut de scolarisation

Le taux brut de scolarisation du primaire est le rapport de l'effectif des élèves scolarisés sans distinction d'âge avec la population scolarisable de 6 à 10 ans de la même année.

b2- Le taux net de scolarisation

Le taux net de scolarisation du primaire est le rapport de l'effectif des élèves scolarisés de 6 à 10 ans avec la population scolarisable de 6 à 10 ans de la même année.

Le tableau qui suit montre l'évolution du taux brut de scolarisation primaire entre l'année 2001 et l'année 2006.

Tableau 1 : Evolution du taux brut de scolarisation primaire entre l'année 2001 et l'année 2008.

Taux	2001/2002	2002/2003	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008
Taux brut	105,9%	123,1%	141,9%	138,5%	137,6%	121,1%	124,4%

Source : MENRS

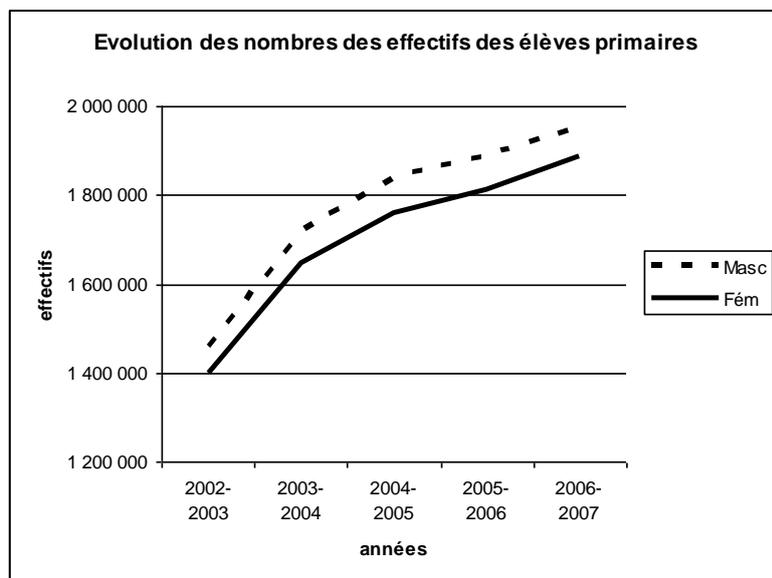
⁶ Source : MENRS

⁷ Source : MENRS

En 2005/2006, 137 enfants sans distinction d'âge dans l'enseignement primaire sont scolarisés sur les 100 enfants scolarisables âgés de 6 à 10 ans.

En terme d'effectif, le graphique ci-après illustre l'augmentation annuelle des effectifs des élèves primaires entre 2002 et 2007

Graphique 3 : Effectifs des élèves primaires entre 2002 et 2007



Source : MENRS

En regardant ce graphique, on peut constater à première vue que ces deux courbes sont croissantes c'est-à-dire que les nombres d'enfants scolarisés n'ont cessé de croître durant ces cinq années scolaires successives aussi bien les filles que les garçons. Une augmentation d'environ 13% du nombre de garçons et 15% du nombre de filles entrés en classes est donc constatée entre l'année 2003 et l'année 2006. Ces chiffres sont à peu près proportionnels avec l'augmentation de la population totale durant ces mêmes années, qui est de 14,73%. Le nombre des enfants scolarisés entre ces années a donc évolué au même rythme que le nombre de la population totale.

Section 3 : L'offre en matière d'éducation primaire

Nous pouvons faire l'analyse de l'offre en matière d'Education primaire à travers les indicateurs d'encadrement et de moyen.

a -Le ratio élèves/ enseignant

Ce ratio nous permet de faire une analyse sur le rapport entre offre et demande en matière d'éducation.

Le tableau suivant nous rappelle les effectifs des élèves inscrits dans les classes primaires et nous montre l'évolution des effectifs enseignants en école primaire entre 2001 et 2008

Tableau 2 : Les nombres d'enseignants entre 2001 et 2008

Années	2001/ 2002	2002/ 2003	2003/ 2004	2004/ 2005	2005/ 2006	2006/ 2007	2007/ 2008
Effectifs des élèves primaires	2 409 082	2 856 480	3 366 600	3 597 800	3 698 610	3 837 343	4 020 322
Effectifs des enseignants en Primaire	50 736	55 309	64 270	67 140	76 831	78 743	85 257

Source : MENRS

Le personnel enseignant désigne l'ensemble de personnel qui assure des cours en classe.

Ainsi, à partir de ce tableau, nous pouvons extraire l'évolution du ration élèves/ enseignant durant au cours de ces années

Tableau 3 : Evolution Ratio élèves/ enseignant

Années	2001/ 2002	2002/ 2003	2003/ 2004	2004/ 2005	2005/ 2006	2006/ 2007	2007/ 2008
Ratio élèves/ enseignant	47	52	52	54	48	49	47

Source : MENRS

Le ratio élèves/enseignant ne présente pas une considérable évolution au cours de ces sept années scolaires. En moyenne, un enseignant détient 50 élèves. L'insuffisance des enseignants est la cause de ce sureffectif qui à son tour est la principale cause des mauvais résultats des examens. Un tel effectif est difficile à maîtriser et à suivre.

b- Le ratio élèves /salle de classe

A partir du tableau ci-après, et les effectifs des élèves que nous avons vu précédemment, nous pouvons faire le calcul du ratio élèves/salle de classe. Ce ratio doit être corrélatif avec le ratio élève/ enseignant puisque les élèves enseignés par un enseignant étudie dans une même salle de classe.

Tableau4 : Evolution ratio élèves /salle de classe

Années	2001/ 2002	2002/ 2003	2003/ 2004	2004/ 2005	2005/ 2006	2006/ 2007	2007/ 2008
Ratio élèves par salle de classe	46	54	55	56	52	52	51

Source : MENRS

Étant donné que les effectifs des élèves primaires et le nombre des salles de classe s'accroît chaque année, la variation du ratio au cours de ces années est fonction du rapport entre l'accroissement des effectifs et l'accroissement du nombre des salles des classes. Une variation positive de ce ratio signifie donc que le nombre de salles de classe construites a augmenté beaucoup plus par rapport aux effectifs des élèves et inversement. Durant l'année scolaire 2005-2006, le ratio s'est dégradé. L'accroissement de 2350 du nombre de salles de classe, soit une augmentation de 3.1% ne suffit pas à couvrir l'accroissement des effectifs des élèves durant ces mêmes années qui est de 231 200, soit une augmentation de 6,86%.

Une salle de classe inclut donc en moyenne 52 élèves et ce ci se ramène vers les problèmes sureffectifs aperçus antérieurement.

c- Les nombres d'établissements fonctionnels

Les effectifs des établissements scolaires publics et privés ont tous enregistré une augmentation durant la période de 2003 à 2008 du fait de l'augmentation de la demande d'éducation. Si l'enseignement primaire a vu son effectif accroître en 5 ans, le nombre d'établissements scolaires a également augmenté. Cette augmentation est présentée par le tableau ci-dessous

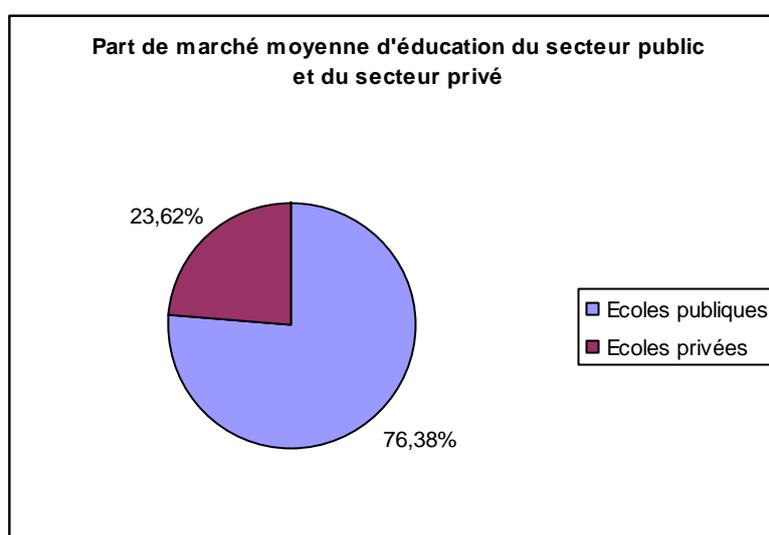
Tableau 5 : Evolution du nombre des établissements scolaires

	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008
Primaire	20 160	20 636	22 218	23 050	24 387
Public	15 420	15 690	16 917	17 622	18 718
Privé	4 740	4 946	5 301	5 428	5 669

Source : Service des Statistiques de l'Education, Direction de la Planification de l'Education Fondamentale, Secondaire et Technique

En terme de part de marché, la figure ci-après montre la part moyenne du marché en éducation primaire du secteur public et privé au cours de ces années.

Graphique 4: La part moyenne du marché en éducation primaire du secteur public et privé



Le secteur public domine l'enseignement primaire, car plus le $\frac{3}{4}$ des écoles primaires à Madagascar sont des écoles publiques. En comparant ce chiffre avec la part moyenne de marché du secteur public en éducation secondaire du premier cycle (collège) et du second cycle au cours de ces mêmes années qui est respectivement de 46,64% et de 26,20%, on peut dire que l'État investit beaucoup dans l'éducation de base, et ceci est considéré comme un effort pour atteindre l'objectif millénaire de développement en matière d'éducation primaire pour tous.

Même si le nombre des établissements primaire s'accroît toujours chaque année, on peut tirer de ces analyses que l'offre en matière d'éducation primaire est encore insuffisante pour assurer l'éducation primaire pour tous et pour avoir des bons résultats.

Section 4 : L'efficacité du système éducatif primaire malgache expliquée par les taux de rendement

L'efficacité du système éducatif peut être analysée à partir des taux de rendement de l'éducation primaire qui sont, le taux de redoublement, le taux de promotion, le taux de survie à l'éducation primaire et le taux de réussite à l'examen de CEPE

a-Le taux de redoublement

Le taux de redoublement reflète le résultat du système éducatif mis en place.

L'évolution négative de ce taux peut être expliquée d'une part par l'amélioration de l'enseignement et d'autre part par l'effort des élèves dans leurs études.

Le calcul du taux de redoublement des élèves d'une année d'étude i à l'année scolaire t est le rapport de l'effectif des redoublants de l'année d'étude i à l'année scolaire t avec l'effectif des élèves de la même année d'étude i de l'année scolaire $t-1$.

Voici, à titre d'exemple le taux de redoublement des élèves pour chaque niveau entre les années 2004-2005 et 2005-2006

Tableau 6 : Le taux de redoublement des élèves pour chaque niveau entre les années 2004-2005 et 2005-2006

1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année	5 ^{ème} année
12,50%	27,80%	28,40%	8,20%	22,00%

Source : MENRS

Le taux de redoublement pour cette année scolaire est surtout élevé pour les élèves en troisième année, ou en classe de neuvième, car sur 100 élèves, 28 redoublent la classe. L'emploi de la langue française pour enseigner les mathématiques, la géographie et les connaissances usuelles à partir de la classe de 9^{ème} en est une cause, La réduction du temps effectif d'apprentissage due aux absentéismes de certains enseignants et des élèves, un curriculum surchargé et les problèmes liés à l'alimentation dans les zones rurales pauvres constituent en outre les causes primordiales des faibles résultats.

Le tableau suivant illustre plus précisément les pourcentages des redoublants de l'enseignement primaire entre 2003-2004 et 2005-2006 dans les six provinces de Madagascar.

Tableau 7 : Les pourcentages des redoublants de l'enseignement primaire entre 2003-2004 et 2005-2006 dans les six provinces de Madagascar.

Province	PUBLIC			PRIVE		
	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2003/2004	2004/2005	2005/2006
ANTANANARIVO	30%	18%	19%	17%	13%	10%
ANTSIRANANA	35%	33%	29%	15%	13%	11%
FIANARANTSOA	33%	17%	20%	17%	14%	13%
MAHAJANGA	34%	22%	22%	14%	10%	10%
TOAMASINA	38%	18%	25%	12%	9%	8%
TOLIARA	30%	16%	18%	16%	11%	13%
MADAGASCAR	33%	20%	22%	16%	13%	11%

Source: Service des Statistiques, Direction de la Planification de l'Education Fondamentale,

Les nombres des redoublants dans les six provinces ne présentent pas un important écart entre eux, ce sont tous des valeurs plus ou moins rapprochées. Soit donc les élèves reçoivent les mêmes systèmes d'enseignement, soit ils ont approximativement les mêmes capacités intellectuelles. Cependant, pour chacune des régions, les nombres de redoublants dans les écoles privées sont beaucoup moins élevés à ceux des écoles publiques. Ce résultat décrit la différence, d'une part, de la qualité d'enseignement donné par les enseignants et d'autre part, la qualité même des enseignants en terme d'éducation dans les écoles primaires publiques et ceux dans les écoles primaires privées. Dans ces dernières, les élèves sont rois, car ils sont considérés comme les clients de l'établissement, l'enseignement à leur donner doit être soigné, les explications doivent être claires et les résultats doivent être bons et positifs pour pouvoir attirer de nouvelles inscriptions pour l'année scolaire prochaine ; alors que dans les écoles publiques, l'enseignant ne pourrait attendre jusqu'à ce que chaque élève ait compris le cours du fait de leur sureffectif. Concernant la qualité des enseignants, ceci constitue encore une des difficultés du système éducatif malgache, uniquement moins de la moitié des enseignants dans l'Ef 1 dispose d'un diplôme pédagogique.

En addition, les élèves des écoles privées proviennent des familles ayant un niveau de vie élevé ou au moins moyen capable de les soutenir dans le domaine alimentaire (une bonne nutrition pour bien réussir), dans le domaine matériel (achat des fournitures pédagogiques), alors que ceux des écoles publiques proviennent des familles aisées. Certains d'entre eux '(surtout ceux qui habitent dans les zones rurales) ne disposent même pas du temps pour réviser les leçons du fait qu'après les cours et durant les week-ends, ils doivent participer aux tâches ménagères, et même faire de petits travaux rémunérant pour aider leurs familles. Ils ont donc moins de concentration à leurs études par rapport aux élèves des écoles privées.

b- Le taux de promotion

Le taux de promotion des élèves d'une année d'étude i à l'année scolaire t est le rapport de l'effectif des élèves de l'année d'étude i à l'année scolaire t soustrait de l'effectif des redoublants de cette même année d'étude i à l'année scolaire t avec l'effectif des élèves de l'année d'étude i-1 et à l'année scolaire t-1.

Tableau 8 : Taux de promotion des élèves de l'enseignement primaire entre 2004/2005 et 2005/2006

1ère année	2ème année	3ème année	4ème année
63,00%	53,80%	59,90%	73,30%

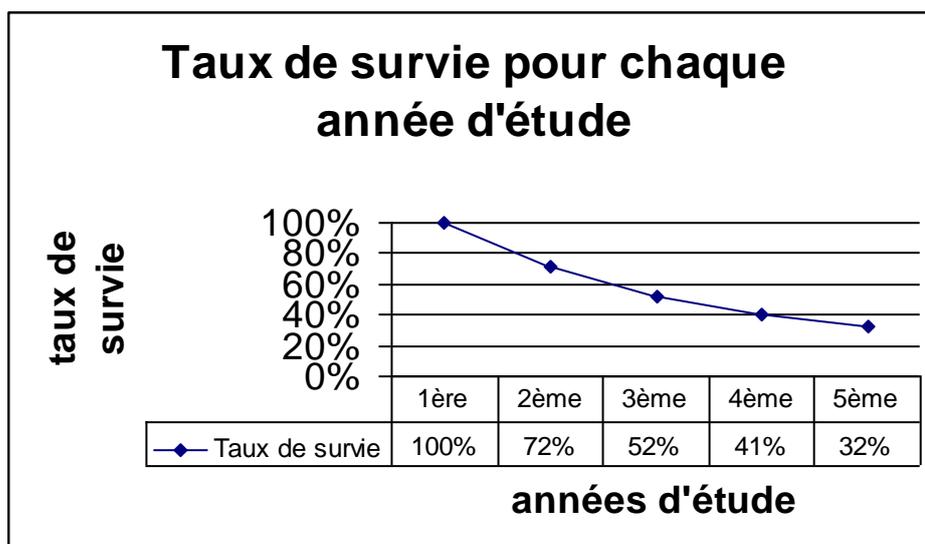
Source : MENRS

c- Le taux de survie des élèves de l'enseignement primaire

Le taux de survie des élèves est un moyen nécessaire pour l'analyse du système éducatif. Le taux de survie des élèves à une i-ème année est le pourcentage des élèves entrants en première année et a poursuivie ses études jusqu'à la i-ème année.

La figure suivante permet d'illustrer ce taux entre 2004/2005 et 2005/2006

Graphique 5 : Le taux de survie entre 2004-2005 et 2005-2006



Source : Service des Statistiques, Direction de la Planification de l'Education Fondamentale, Secondaire et Technique – MEN

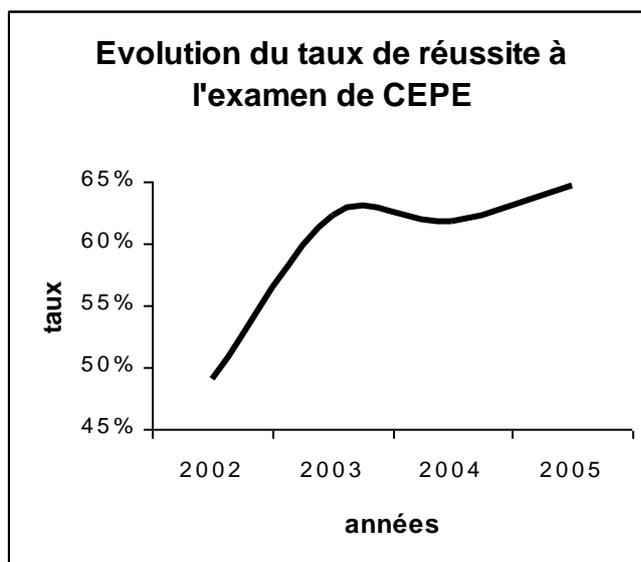
Pour 100 élèves inscrits en première année, seuls 32 arrivent à la cinquième année. Déjà presque la moitié des élèves inscrits en première année n'atteigne pas la troisième année. On remarque que le taux de survie pour l'année ne cesse de diminuer d'une proportion considérable. Le manque des fournitures scolaires ; le découragement pour les redoublants ; l'insuffisance dans la famille qui les contraint à aider leurs parents dans leur travaux ; le jugement que ce qu'on a déjà fait est suffisant, surtout pour les filles ; ou simplement la non-assiduité oblige les élèves à abandonner progressivement l'école et expliquant ainsi cette baisse progressive du taux de survie.

d- Taux de réussite à l'examen de CEPE

Le rendement de l'Education primaire s'aperçoit surtout à travers le taux de réussite à l'examen de CEPE. C'est en fait le premier certificat délivré par l'État dans le domaine d'Education justifiant que tel élève a bien poursuivi et a fini ses études primaires. Ce taux est alors le plus significatif car il permet à tous les responsables pédagogiques de juger l'efficacité ou non des enseignements donnés aux élèves durant ces cinq premières années d'études élémentaires. Ceci permet donc de résumer le fruit du système d'éducation primaire.

L'évolution de ce taux entre 2002 et 2005 est illustrée par la figure ci-dessous.

Graphique 6 : Evolution du taux de réussite à l'examen de CEPE



Source : MENRS

On peut dire qu'il y a une évolution du taux de réussite à l'examen de CEPE entre 2002 et 2005, mais cela s'avère encore faible étant donné que 25% des élèves à Madagascar, qui comptent dans les millions, échouent encore à cet examen.

D'après ces analyses donc, le système éducatif primaire malgache est encore faible. Ceci se concrétise surtout par le non-maintien des élèves jusqu'à la cinquième année

CHAPITRE II- LES OBSTACLES A L'ACCES A L'EDUCATION PRIMAIRE ET LES DEFIS A RELEVER

Section 1 : Les obstacles

a- Du côté de l'État

Les principaux problèmes d'accès sont :

- L'insuffisance des matériels didactiques et des enseignants qui entraîne un sureffectif des élèves.
- La lenteur des constructions scolaires
- la faible densité et l'enclavement de la population scolarisable.
- La disparité régionale

b- Du côté des parents

- la grande pauvreté de la famille : la manque des moyens de financement des fournitures scolaires de leurs enfants empêche les parents à les scolariser.
- l'esprit réfractaire à l'école : les parents préfèrent voir leurs enfants les aider dans les tâches quotidiennes plutôt que de les envoyer à l'école.

La faiblesse de la prise de responsabilité parentale et familiale : ceci se traduit par des cas d'abandon de famille, ou d'abandon de foyer, et d'abandon d'enfant.. 33 % des enfants de moins de 15 ans ne vivent pas avec les deux parents. Tandis que 13 % des enfants de moins de 18 ans ne vivent ni avec leur mère ni avec leur père. 0, 4% des enfants âgés de 0 à 14 ans sont orphelins des deux parents, et 6% d'entre eux sont orphelins d'un seul parent. Ainsi, bon nombre d'enfants ne peuvent pas accéder à l'éducation scolaire

Le tableau suivant montre Distribution de la population selon la situation matrimoniale par genre du chef de ménage

Tableau 9 : Distribution de la population selon la situation matrimoniale par genre du chef de ménage

Situation matrimoniale	Genre		Ensemble
	Homme	Femme	
Marié(e) légalement	37,4	2,6	32,4
Marié (e) coutumièrement monogame	49,7	4,8	43,3
Marié (e) coutumièrement polygame	1,7	0,1	1,5
Union libre monogame	6,3	2,3	5,8
Union libre polygame	0,1	NS	0,1
Divorcé (e)	0,1	2,6	6,7
Séparé (e)	1,3	38,6	8,7
Veuf (ve)	2,4	43,4	8,3
Célibataire	1,0	5,7	1,7
Total	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT/DSM/EPM 2005

D'après ces données, 38,6% des femmes sont séparées (de leurs conjoints,. les enfants issus ces unions sont victimes de cette situation, car il n'y a que leurs mères (en général ,étant donné que les parents n'ont pas été marié légalement.) qui vont assurer leur survie et leur éducation.

En bref, il est important de souligner que, la non-scolarisation de l'enfant est étroitement liée à la situation économique de la famille et Le niveau d'instruction du chef de ménage est parmi les déterminants du niveau de vie des ménages.

Section 2 : Les défis à relever

a- Les conséquences de la faiblesse du système éducatif malgache : le travail des enfants

Les analyses faites précédemment nous ont permis d'affirmer que le système éducatif primaire malgache est encore assez faible (manque d'infrastructures, le redoublement, l'abandon scolaire). Cette faiblesse va favoriser le travail des enfants. Puisque deux ménages sur trois vivent en dessous du seuil de pauvreté, les enfants apportent ainsi une aide considérable pour leur survie et celle des membres de leur famille, et sont ainsi malgré eux

obligés de travailler. Une fois qu'un enfant n'est pas inscrit en première année dans un établissement scolaire à l'âge de 6 à 14 ans, il y a très peu de chance qu'il le sera plus tard, mais tout de suite, il sera exposé au travail. Ainsi, Près de trois enfants sur dix, âgés de 5 à 17 ans, soit approximativement 2 millions d'enfants, travaillent à Madagascar⁸. Les enfants entre 15 et 17 ans représentent 54,7% des petits travailleurs, contre 32% pour les 10 à 14 ans et 13,5% pour les 5 à 9 ans travaillent en tant qu'aides familiales. Dans le milieu rural, la majorité de ces enfants exercent surtout dans les domaines de l'agriculture et de la pêche et dans le domaine de commerce, de domesticité dans le milieu urbain.

Le travail des enfants et la pauvreté forment ainsi un cercle vicieux, dont le cycle est sûrement difficile à rompre, jusqu'à présent.

b-Les défis à relever

Face à ces problèmes et à leurs conséquences, l'amélioration et la mise en place d'un système d'éducation primaire performant s'avèrent primordiales. Pour ce, il y a des défis à relever tels :

- L'éducation parentale : pour que les parents sentent l'importance de l'éducation de leurs enfants.
- L'augmentation du nombre des écoles primaires surtout publiques.
- La facilitation des inscriptions scolaires.
- L'augmentation des enseignants pour diminuer le ratio élèves/enseignant
- L'exigence des diplômes pédagogiques pour les enseignants afin d'assurer la qualité de l'enseignement.
- La mise en place d'un moyen de contrôle efficace pour le suivi du mode d'enseignement, et de l'absentéisme des enseignants.
- La dynamisation du mode d'enseignement pour encourager les élèves.

Qu'est-ce que l'État, en tant que premier responsable de sa population a déjà fait et envisagera de faire pour assurer l'avenir de Madagascar par l'Éducation des enfants ?

⁸ INSTAT, 2007

Quand on a reçu une mauvaise éducation, on garde, en grandissant et même en vieillissant, tous les défauts de l'enfance.

Citation de GENLIS

**PARTIE III : LES ACTIONS DE
L'ETAT MALGACHE POUR ASSURER
L'EDUCATION PRIMAIRE POUR
TOUS**

PARTIE III - LES ACTIONS DE L'ETAT MALGACHE POUR ASSURER L'EDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS

CHAPITRE I- LES MESURES PRISES PAR L'ETAT ET LES PROGRAMMES D'ACTION EN VUE D'ASSURER ET D'AMELIORER L'EDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS

C'est le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifiques (MENRS) qui est chargé de l'éducation préscolaire, l'éducation fondamentale ; l'enseignement secondaire (général, technique et professionnel) ; et l'alphabétisation.

Section 1 : Les mesures prises par l'État

a- Les mesures législatives

L'État s'efforce de scolariser tous les enfants d'âge scolarisable par des mesures législatives :

- * L'article 24 de la Constitution énonce que «l'État organise un enseignement public gratuit et accessible à tous. L'enseignement primaire est obligatoire pour tous. ».
- * La loi n° 2004-004 du 26 juillet 2004 institue un enseignement primaire obligatoire et gratuit à partir de l'âge de six ans.
- * La loi n°2004-004 du 26 juillet 2004 portant orientation générale du système d'Education, d'Enseignement et de Formation à Madagascar remplace la loi n° 94-033. Elle stipule en son article premier : «L'éducation est une priorité absolue et l'enseignement est obligatoire à partir de l'âge de 6 ans.»
- * La loi n° 2003-044 du 28 juillet 2004 portant Code de Travail prévoit le relèvement de l'âge minimum d'accès à l'emploi à 15 ans au lieu de 14 ans et fixe le principe que cet âge minimum ne doit pas être inférieur à l'âge auquel cesse la scolarité obligatoire.

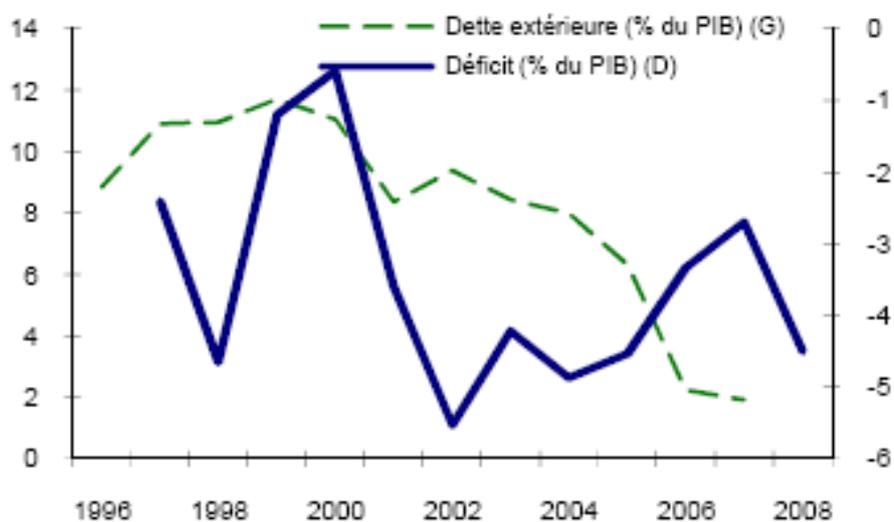
b- le budget- éducation

Le budget éducation inclut les dépenses consacrées à l'éducation publique en plus des subventions aux écoles privées de niveau primaire, secondaire et tertiaire, en pourcentage du Produit intérieur brut.

À travers l'évolution du budget-éducation, nous pouvons juger l'importance accordée à l'éducation à Madagascar.

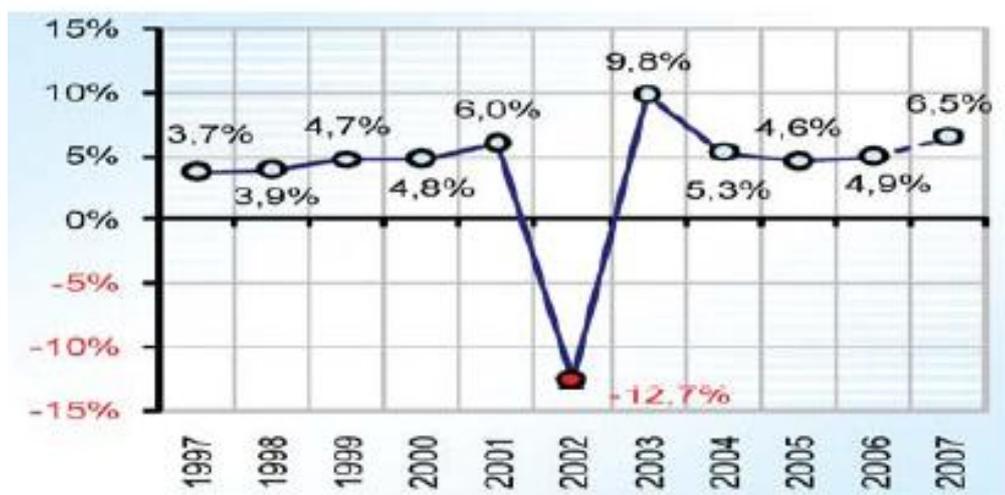
Le volume des ressources budgétaires allouées par l'État au secteur de l'éducation dépend du niveau du Produit Intérieur Brut du pays, de la capacité globale de l'État à prélever des revenus sur son économie pour le fonctionnement des services publics, des perspectives de son développement quantitatif et qualitatif et enfin de la priorité accordée au secteur. Ainsi, à travers les graphiques qui suivent, nous pouvons mesurer la capacité de l'État à financer le secteur de l'Education. Les graphiques ci-après retracent cette capacité de l'État à travers son rendement budgétaire et la croissance économique du pays.

Graphique 7 : Le rendement budgétaire



Source : INSTAT

Graphique 8 : Croissance économique



Source : INSTAT

À travers ces deux graphiques, nous pouvons tirer que le contexte macro-économique de ces dernières années est marqué par une reprise de la croissance après la crise sociopolitique de 2002.

Dans le contexte économique de Madagascar, les dépenses totales d'éducation se sont élevées en moyenne à 2,9% du PIB les dix dernières années. La part des dépenses totales d'éducation par rapport au PIB est passée de 2% en 1996 à 3,3% en 2006.

Le tableau suivant donne l'évolution du PIB, des dépenses de l'État et des dépenses du secteur éducatif

Tableau 10: PIB, Budget de l'État et budget de l'éducation

	2003	2004	2005	2006	2007
PIB	6 779,0	8 155,7	10 095,0	11 781,0	13 729,0
Budget de l'État					
Dépenses courantes	764,6	1 027,2	1 107,2	1 240,6	1 574,5
Dépenses d'investissement	531,5	1 018,1	1 038,3	1 290,3	1 376,3
Total	1 296,1	2 045,3	2 145,5	2 530,9	2 950,8
Budget de l'Éducation					
Dépenses courantes	156,5	197,0	265,0	278,6	352,7
Dépenses d'investissement	49,5	69,2	123,4	109,3	165,2
Total	206,0	266,2	388,4	387,9	518,0
Éducation/Budget					
Dépenses courantes	20,5%	19,2%	23,9%	22,5%	22,4%
Investissements	9,3%	6,8%	11,9%	8,5%	12,0%
Total	15,9%	13,0%	18,1%	15,3%	17,6%
Ratios par rapport au PIB					
Budget État/PIB	19,1%	25,1%	21,3%	21,5%	21,5%
Budget Éducation/PIB	3,0%	3,3%	3,8%	3,3%	3,8%

Source : Ministère de l'économie des finances et du budget « Le rapport économique et financier 2005-2006 » et Lettre de cadrage du projet de la loi des finances 2008 (concernant la révision du Budget de 2007), et données du MENRS. Les données du PIB sont provisoires pour 2006 et prévisionnelles pour 2007

L'évolution de la structure des dépenses publiques d'éducation par niveau d'enseignement montre la priorité accordée à l'enseignement primaire. La part du budget accordée au premier cycle de l'enseignement fondamental a augmenté de près de 10 points de pourcentage en termes du budget voté en passant de moins de 47% en 2002 à 57% en 2007. Cette augmentation s'explique par la ferme volonté politique du pays à investir beaucoup plus dans ce niveau d'enseignement pour l'amélioration et l'atteinte des objectifs

Dépenses totales

Enseignement fondamental 1er Cycle	38,3%	36,3%	51,2%	56,6%	58,7%	57,0%
Enseignement fondamental 2ème Cycle	11,2%	11,0%	10,1%	9,8%	9,9%	11,7%
Enseignement secondaire	6,5%	5,8%	4,3%	5,0%	5,1%	7,4%
Formation professionnelle et technique	3,6%	3,0%	3,3%	2,6%	2,3%	2,2%
Enseignement supérieur	15,2%	9,9%	11,4%	9,4%	12,0%	10,7%
Recherche scientifique	2,7%	6,7%	1,7%	2,6%	2,9%	1,3%
Administration	22,5%	27,4%	18,1%	14,0%	9,2%	9,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source :MENRS

D'après ce tableau, que ce soit au niveau des dépenses courantes, ou des dépenses d'investissement au cours de ces années, l'enseignement primaire est celui qui a engagé le maximum de dépenses. Au total, en 2007, l'enseignement fondamental a absorbé presque tout le budget de l'État (plus de trois quarts), ce qui accentue l'idée que l'État s'investit massivement dans ce secteur.

c- Des aides et apports aux familles et aux élèves.

En dehors des programmes d'action, l'État apporte aussi des aides aux élèves et à leur famille pour leur éducation.

En 2007, par exemple, le MENRS et des stations de radio privées, ont initié des émissions de rattrapage scolaire dans le but de venir en aide aux personnes qui ont du abandonné le système scolaire dans les 22 régions, mais celles vivant dans des zones enclavées sont les premières à cibler.

Les programmes mis en œuvre ciblant les plus pauvres et les plus vulnérables en vue de réduire leur exclusion sociale et favoriser leur accès aux services de base sont en matière d'éducation comme filet de sécurité pour aider les élèves d'écoles primaires et leurs familles (subvention pour les droits d'inscription, subvention pour les kits scolaires pour les familles pauvres, cantines scolaires). En moyenne, chaque famille malagasy consacre 2,3 % de son

budget à l'éducation. Conscient des difficultés financières des familles, outre les campagnes de sensibilisation pour soutenir la scolarisation, le gouvernement a pris diverses mesures incitatives:

- Distribution de kits scolaires à tous les élèves du primaire public et privé et de blouse aux élèves des écoles publiques ;
- Instauration d'une caisse-école à raison de 2 000 Ariary par enfant à partir de 2003 ;
- Subventions aux écoles privées ;
- Subventions aux enseignants FRAM ;
- Financement de Contrats-programmes pour l'enseignement privé ;
- Mise en place de cantines scolaires dans les zones défavorisées ;

Dotation de manuels scolaires et matériels didactiques

Incitations à la scolarisation (allègement des charges, Open schools, classes intégrées, Conseil et Assistance en Milieu Scolaire, désignation de professeurs responsables par classe

Et Pour maintenir les filles plus longtemps dans le système éducatif, différents programmes incitatifs ont été mis en œuvre :

- Campagnes de sensibilisation en faveur de la scolarisation des filles ;
- Intégration du volet scolarisation des filles dans la formation en leadership des 17433 chefs fokontany et de 3000 femmes en 2007 ;
- Bourses d'études à des écolières de la Région d'Analamanga et de la Région Atsinanana ;
- Appui financier pour les jeunes filles des collèges de la région du Boeny
- Stratégie fille pour encourager la scolarisation des filles et pour lutter contre l'abandon scolaire ;
- Forum for African Women Education (FAWE) : prise en charge en régime d'internat des meilleures élèves des collèges et des lycées ;

Section 2 : Les programmes d'action pour améliorer l'accès à l'éducation primaire

Madagascar a entrepris différentes initiatives et programmes dans le but d'assurer l'Éducation Primaire pour Tous conformément aux Objectifs du Millénaire pour le Développement. Ainsi, des programmes de construction, d'amélioration et de redynamisation ont été mis en place dont ci-après les plus remarquables.

a- Subvention pour la Construction d'écoles primaires à Madagascar

Ce projet de construction a pour objectifs globaux de promouvoir la qualité de l'Enseignement et l'apprentissage dans les écoles primaires. 1 milliard d'ariary a été le montant programmé et durant la première année de la convention, 1 467 601 267 Ar a été déjà décaissé. Le BIT/Norvège est l'agence d'exécution de ce projet. Et on attendra jusqu'à la fin de la convention la Construction de 138 nouvelles salles de classe dans les CISCO de Vatomandry, Tsihombe, Ambovombe, Amboasary Sud et Ihosy et Formation d'opérateurs locaux (PME) sur les travaux de construction en 2006, 105 nouvelles salles de classe ont été construites et on a formés des opérateurs locaux.

b- Le projet pour la redynamisation de l'enseignement primaire

C'est un emprunt de l'État dont l'OPEP est l'agence d'exécution. Ce projet a pour objectifs globaux de Créer un système d'éducation primaire performant, ce qui traduit l'amélioration du taux d'achèvement de l'éducation primaire. Cette convention a débuté en janvier 1999 et a pris fin en décembre 2008. 1 245 452 057 Ar a été décaissé pour le financement de ce projet. 58 salles de classe ont été construites, et 04 réhabilitées.

c- Le projet d'appui au Programme Éducation Pour Tous.

C'est une subvention exécutée par l'agence AFD. Les objectifs globaux de ce projet sont de réformer et développer le secteur de l'Éducation. Pour ce, le recrutement et formation de 2000 enseignants pour l'EF1 et 1000 pour l'Ef2 par an, la formation initiale et continue des Instituteurs et Professeurs, formation pédagogique. Et la Construction de 2000 salles de classe pour EF1 et 700 salles de classe pour EF2 par an en sont les objectifs spécifiques. 31 154 339 Ar a été décaissés pour le financement de ce projet. Deux assistants techniques ont été recrutés pour appuyer la réforme de l'enseignement primaire.

d- le Projet Éducation III

C'est une subvention, dont l'AFD étant l'agence d'exécution. Ce projet a débuté fin décembre 2007 et a pris fin en fin juin 2009. 3 166 428 002 Ar a été programmé pour le financement de ce projet dont les objectifs globaux sont de Créer un système d'éducation primaire performant. La formation, le suivi et contrôle et la réhabilitation des dotations techniques et informatiques, la construction des salles de classe sont les résultats de ce projet.

CHAPITRE II- LES PERSPECTIVES DE POLITIQUES FUTURES ET RECOMMANDATIONS

Section 1 : Les objectifs du Ministère

Pour achever les clauses contenues dans l'OMD concernant l'éducation primaire pour tous, le Ministère a fixé d'ici 2015 des objectifs.

- ▶ Atteindre un taux d'achèvement de 100 % des 5 premières années du primaire et de 65 % des 7 premières années.
- ▶ Doubler le taux brut de scolarisation des enfants âgés de 11 à 12 ans dans les 6ème et 7ème années d'études en passant de 34 % en 2006 à 69 % en 2015.
- ▶ Réduire les taux d'abandons et de redoublement et atteindre en 2015 un taux d'achèvement pour la 5^{ème} année d'études de 94 % contre 50 % en 2006, et pour la 7^{ème} année d'étude de 65 % contre 26 % en 2006
- ▶ Réduire le pourcentage des redoublants à 5 % pour le nouveau cycle primaire de 7 ans.

Des objectifs sont aussi fixés sur le plan qualitatif,

- assurer que tous les élèves acquièrent les compétences et habilités envisagées à la fin de chaque cycle.
- assurer que tous les enfants de 6 ans et de 7ans sont inscrits en 1ère année du primaire.
- assurer qu'aucun enfant ne sera exclu de l'école primaire parce que ses parents n'ont pas la possibilité financière de contribuer aux dépenses de fonctionnement de l'école.

Et pour le maintien, la fréquentation et l'assiduité diverses mesures et programmes sont mis en œuvre afin de maintenir les enfants le plus longtemps possible à l'école et pour parvenir au taux d'achèvement du cycle primaire de 100 % à l'horizon 2015 :

- ▶ l'amélioration des conditions d'apprentissage (cantine scolaire, ramassage, infrastructures et équipements, rapprochement de l'école, centres de documentation et bibliothèque, santé scolaire, Centres de Ressources Pédagogiques) ;
- ▶ l'augmentation de la motivation des élèves (voyages d'études, prix, bourses d'études, activités para et périscolaires) ;

- ▶ l'augmentation de la motivation des enseignants (indemnités, subventions, primes, distinctions honorifiques) ;
- ▶ l'amélioration de la qualité de l'enseignement (curricula, formation des enseignants, approche par les compétences) ;
- ▶ Implication des parents, autorités locales et opérateurs économiques dans la gestion des établissements scolaires ;
- ▶ Implication des élèves dans les Conseils d'établissement et les conseils de discipline ;
- ▶ Création de clubs et associations.

Section 2 : Recommandations

À travers ces chiffres et analyses, nous pouvons tirer que l'État consacre des efforts important d'une part pour la scolarisation de tous les enfants malgaches que ce soit au niveau législatif ou budgétaire, et d'autre part l'amélioration de la qualité et des équipements mises en place.

La question qui se pose est alors, « Étant donné que l'éducation primaire est une nécessité pour le développement, allons-nous espérer d'ici quelques années un développement considérable de notre nation par le fait que tous les enfants ont achevé l'éducation primaire ? »

D'une part, l'éducation rend les hommes plus productifs, si l'on peut y voir un moyen d'adapter la main d'œuvre aux exigences nouvelles de la technologie, on conçoit sans peine qu'elle puisse contribuer au développement économique en valorisant l'apport du facteur travail. Mais une telle proposition est doublement hypothétique : hypothèse d'accroissement du potentiel productif des hommes, hypothèses de mise en œuvre de cette potentialité au service du développement économique.

A supposer que ces deux hypothèses soient confirmées dans un sens conférant à l'éducation un rôle positif dans le développement économique, la relation éducation-économie demeure équivoque. Plus précisément, elle est de type biunivoque : action causale possible de l'éducation sur le développement, mais également incidence normale du niveau de développement sur l'importance des efforts consentis en matière d'éducation. Beaucoup de facteurs influent sur l'éducation, tel l'environnement social, etc., et la finalité de l'éducation dépend du pays même. La raison en est que l'éducation n'est capable d'un rôle moteur dans l'économie, que si le pays lui-même n'a pas la capacité d'absorber, ou de fournir de travail

aux diplômés. La contribution effective de l'éducation au développement dépend de la manière selon laquelle l'économie est susceptible de l'accueillir et de l'employer.

Et d'autre part, rappelons que l'éducation primaire est l'enseignement des connaissances fondamentales, le monde de travail est actuellement étendu et nous pouvons constater dans la réalité qu'un diplôme de CEPE ne vaut pas beaucoup pour la recherche d'un emploi, le diplôme de baccalauréat est le minimum réclamé par les offreurs d'emploi au sein des entreprises.

Nous pouvons en tirer que l'éducation primaire est une nécessité, mais insuffisante pour le développement. En d'autres termes, c'est le minimum nécessité pour le développement, car au moins une personne ayant achevé l'éducation primaire a déjà acquis les connaissances de base et peut les élargir par l'exploration des livres, ou moyen d'auto-éducation (qui présentent aussi de nombreuses contraintes telles : la possession des livres, ou la présence des centres de documentation.)

Pour ce, l'État ne doit pas arrêter son effort sur l'éducation primaire, il doit le prolonger au moins jusqu'au moins le second cycle de l'éducation secondaire.

Le tableau ci-après montre par exemple le taux de transition des élèves du primaire au collège entre 2002/2006.

Tableau 12 : Taux de transition des élèves du primaire au collège entre 2002/2003 et 2005/2006

	2002/2003	2003/2004	2004/2005	2005/2006
ANTANANARIVO	65%	73%	72%	79%
ANTSIRANANA	39%	89%	63%	78%
FIANARANTSOA	49%	71%	77%	47%
MAHAJANGA	56%	76%	74%	59%
TOAMASINA	55%	75%	62%	65%
TOLIARA	69%	75%	83%	74%
MADAGASCAR	58%	75%	71%	69%

Source : MENRS

Ce taux représente le rapport de l'effectif des élèves de la classe de 7^{ième} admis en classe de sixième du collège de l'année t avec l'effectif des élèves de la classe de 7^{ième} de l'année t-1. Outre les élèves qui n'ont pas achevé l'éducation primaire et ceux qui ont échoué l'examen de CEPE, les élèves restants qui ont réussi cet examen ne sont pas tous inscrits pour continuer leurs études.

Il en est de même pour l'accès au lycée qui est illustré par le tableau ci-après.

Tableau 13 : Taux de transition des élèves de l'enseignement secondaire au lycée

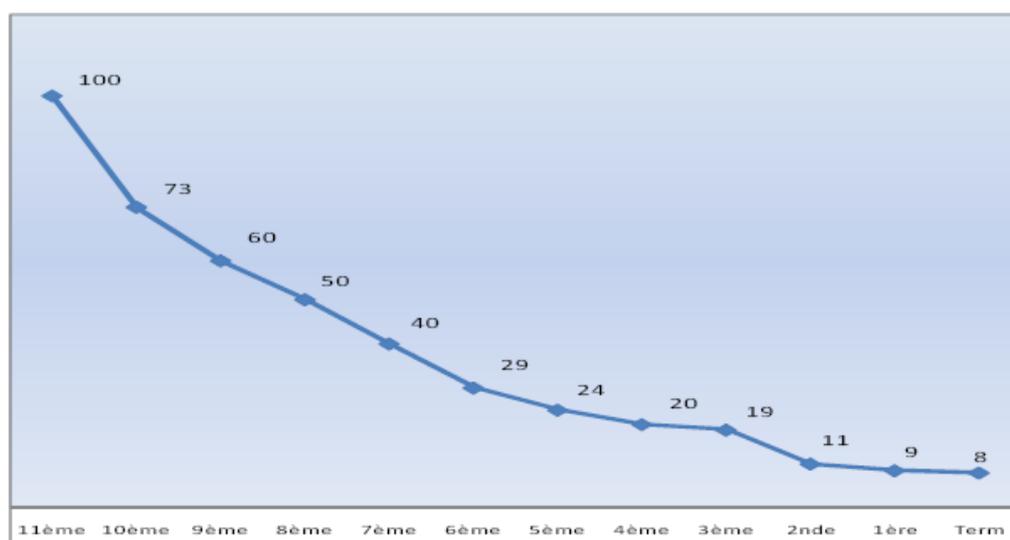
	2002/2003	2003/2004	2004/2005	2005/2006
ANTANANARIVO	69%	75%	69%	60%
ANTSIRANANA	68%	65%	79%	60%
FIANARANTSOA	72%	78%	68%	60%
MAHAJANGA	57%	69%	52%	56%
TOAMASINA	54%	74%	49%	56%
TOLIARA	60%	77%	55%	51%
MADAGASCAR	65%	74%	64%	58%

Source : MENRS

Ce taux ne prend pas en compte tous les jeunes de Madagascar, mais seulement ceux qui ont réussi l'examen de BEPC, ce qui traduit qu'il y a un grand nombre de jeunes qui sont en dehors de l'éducation secondaire. Seuls 58% des élèves qui ont réussi le BEPC sont inscrits au lycée pour continuer leurs études.

Le graphique, ci-après illustre la faiblesse du taux d'achèvement des élèves jusqu'à la classe terminale.

Graphique 9 : Profil de survie : Enseignement scolaire autre que le préscolaire entre 2006/2007.



Source : MENRS

L'analyse longitudinale des non-redoublants par année d'études entre 2006 et 2007 fait ressortir que la probabilité d'un élève d'une cohorte d'atteindre la classe terminale est de 8%. Ce taux est encore très faible pour assurer le développement économique du pays.

Section 3 : Témoignage.

Un responsable au sein du Ministère de l'Éducation Nationale a donné son point de vue sur l'éducation primaire à Madagascar. Il a souligné que, les parents sont les premiers à décider d'envoyer leurs enfants à l'école et l'État facilite et allège ensuite les moyens d'inscription, ce qui signifie que les parents et l'État sont responsables solidairement et doivent coopérer pour assurer l'éducation des enfants.

Concernant, le budget-éducation, ce n'est pas encore suffisant pour pouvoir faire entrer tous les enfants en classe , cependant il a dit que l'État fait tous ses efforts pour y parvenir.

Le problème a-t-il dit, est que l'éducation ne peut pas aller seule, elle est liée à la nutrition, à la politique et à tout. Un enfant qui est mal nourri n'a la force pour étudier. Et concernant la politique, les jeunes exercent souvent une forte influence dans ce domaine, ce qui déstabiliserait leurs études.

En outre, Il y a encore beaucoup d'enfants qui n'ont pas de copie de naissance, et cela falsifie les calculs et la réalité.

Enfin, le problème de transparence dans la gestion des financements de l'éducation primaire reste encore a-t-il dit un facteur de blocage du développement de ce secteur.

CONCLUSION

Après plusieurs décennies de retard en matière d'éducation, Madagascar est en train d'envoyer un plus grand nombre d'enfants à l'école et prend des mesures pour améliorer la qualité de l'enseignement. Mais la région a encore besoin de l'aide des nations riches pour réaliser l'objectif d'éducation universelle d'ici 2015. Le défi, qui se présente à l'État malgache, est d'une part augmenter durablement les taux de scolarisation et à améliorer la qualité de l'éducation tout en veillant à ce que tous les enfants terminent leur cycle fondamental et d'autre part à assurer une stabilité politique afin de ne pas troubler le fonctionnement de l'éducation. L'éducation primaire est ainsi nécessaire, car elle est la base des connaissances, mais pour permettre aux enfants d'atteindre leur potentiel et aux pays de se développer, les progrès accomplis vers l'éducation primaire universelle devront être répercutés au niveau du secondaire. L'État doit alors prolonger ses efforts et investissements vers l'enseignement secondaire et plus. La responsabilité à la scolarisation des enfants appartient à la fois à l'État et aux parents : des progrès sont possibles, lorsque la volonté (politique et parentale) et les ressources sont réunies.

BIBLIOGRAPHIE

- André Page, *l'économie de l'éducation*, sup, 1971, 270p.
- J. Hallak, *Coûts et dépenses en Éducation*, principes de la planification de l'éducation, 1969, 75p.
- Jean Paul Maréchal, *Le prix du risque*, Mai 91,302p
- MENRS, *Plan Éducation pour Tous*, 2005, 73p.
- MEN, *Rapport National sur le développement de l'éducation à Madagascar*, 31p.
- *Rapport périodique d'application De la convention relative aux droits de l'enfant à Madagascar*, 2008, 131p.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : L'évolution par sexe du nombre de la population malgache entre 2003 et 2008

Tableau 2 : Les nombres d'enseignants entre 2001 et 2008

Tableau 3 : Evolution Ratio élèves/ enseignant

Tableau4 : Evolution ratio élèves /salle de classe

Tableau 5 : Evolution du nombre des établissements scolaires

Tableau 6 : Le taux de redoublement des élèves pour chaque niveau entre les années 2004-2005 et 2005-2006

Tableau 7 : Les pourcentages des redoublants de l'enseignement primaire entre 2003-2004 et 2005-2006 dans les six provinces de Madagascar.

Tableau 8 : Taux de promotion des élèves de l'enseignement primaire entre 2004/2005 et 2005/2006

Tableau 9 : Distribution de la population selon la situation matrimoniale par genre du chef de ménage

Tableau 10: PIB, Budget de l'État et budget de l'éducation

Tableau 11: Evolution de la structure de l'éducation par niveau d'enseignement (en %)

Tableau 12 : Taux de transition des élèves du primaire au collège entre 2002/2003 et 2005/2006

Tableau 13 : Taux de transition des élèves de l'enseignement secondaire au lycée

.

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution de la population rurale et urbaine de Madagascar

Graphique 2 : Âge d'entrée pour la première fois en école

Graphique 3 : Effectifs des élèves primaires entre 2002 et 2007

**Graphique 4 : La part moyenne du marché en éducation primaire du secteur public
et privé**

Graphique 5 : Le taux de survie entre 2004-2005 et 2005-2006

Graphique 6 : Evolution du taux de réussite à l'examen de CEPE

Graphique 7 : Le rendement budgétaire

Graphique 8 : Croissance économique

**Graphique 9 : Profil de survie : Enseignement scolaire autre que le préscolaire
entre 2006/2007**

ANNEXE I : REPARTITION DES EFFECTIFS DES ELEVES DU PRIMAIRE PUBLIC
PAR PROVINCE EN 2007-2008

PROVINCE	CP1		CP2		CE		CM1		CM2		TOTAL	
	Garçon & File	File										
ENSEMBLE	1 000 608	490 746	814 324	395 972	664 100	325 043	446 563	222 026	337 471	167 974	3 263 066	1 601 761
ANTANANAR	160 735	76 912	159 572	75 166	150 152	71 322	118 221	58 216	95 574	48 326	684 254	329 942
ANTSIRANAN	94 750	46 140	71 395	34 800	64 671	31 889	48 141	23 770	35 296	17 359	314 253	153 958
FIANARANTS	280 414	136 950	202 529	97 488	150 870	72 789	91 662	45 054	65 409	31 905	790 884	394 186
MAHAJANGA	134 150	65 396	109 269	53 493	93 139	46 390	59 414	29 317	43 666	21 142	439 638	215 738
TOAMASINA	167 780	81 745	178 836	86 235	140 496	68 545	88 948	44 466	70 742	35 357	646 802	316 348
TOLIARA	162 779	83 603	92 723	48 790	64 772	34 108	40 177	21 203	26 784	13 885	387 235	201 589

ANNEXE II : REPARTITION DES REDOUBLANTS DES ELEVES DU PRIMAIRE PUBLIC PAR PROVINCE EN 2007-2008

PROVINCE	CP1		CP2		CE		CM1		CM2		TOTAL	
	Garçon & Fille	Fille	Garçon & Fille	Fille	Garçon & Fille	Fille	Garçon & Fille	Fille	Garçon & Fille	Fille	Garçon & Fille	Fille
ENSEMBLE	152 669	72 026	253 807	116 976	185 987	86 568	43 856	21 095	70 442	34 981	706 761	331 626
ANTANANAR	20 799	9 148	42 446	17 798	40 421	17 449	11 077	5 213	19 589	10 149	134 332	59 757
ANTSIRANAN	24 390	11 427	18 304	8 490	15 834	7 469	7 394	3 543	7 467	3 724	73 389	34 653
FIANARANTS	41 112	19 478	65 838	30 707	43 338	20 110	9 043	4 290	14 452	6 909	173 783	81 494
MAHAJANGA	24 479	11 531	35 531	16 951	27 693	13 463	7 354	3 562	9 232	4 526	104 289	50 033
TOAMASINA	15 579	7 192	68 179	31 081	43 978	20 478	4 976	2 379	14 791	7 142	147 503	68 272
TOLIARA	26 310	13 250	23 509	11 949	14 723	7 599	4 012	2 108	4 911	2 511	73 465	37 417

ANNEXE III : REPARTITION DES SECTIONS, DES SALLES DE CLASSE, DU PERSONNEL ET DES ETABLISSEMENTS DU PRIMAIRE PUBLIC PAR PROVINCE EN 2007-2008

PROVINCE	SECTION										Nombre d'enseignants				Etablissement		
	CP1	CP2	CE	CM1	CM2	TOTAL	Salles de classe utilisées			fonctionnaire	FRAM		non en classe	Fonctionnel existant	Fonctionnel fermé		
							définitive	provisoire	nombre total		subventionné	non subven.					
ENSEMBLE	21 266	20 947	19 881	16 106	13 957	92 157	50 131	7 874	58 005	28 496	28 562	7 663	240	64 961	19 888	18 718	1 170
ANTANANAR	3 946	4 038	4 085	3 782	3 657	19 488	11 548	1 378	12 926	6 988	6 223	1 524	69	14 782	3 514	3 437	77
ANTSIRANAI	1 801	1 789	1 742	1 525	1 293	8 130	4 050	955	5 005	1 980	2 324	913	41	5 258	1 889	1 588	71
FIANARANT	5 527	5 355	4 923	3 742	3 082	22 629	13 064	2 008	15 072	7 293	7 090	1 878	49	16 310	5 219	4 893	326
MAHAJANGA	3 107	3 084	2 937	2 498	2 082	13 688	6 550	943	7 493	3 354	3 856	1 205	19	8 534	2 988	2 795	193
TOAMASINA	3 875	4 077	3 939	2 880	2 598	17 379	10 268	1 603	11 931	5 542	5 921	1 203	19	12 685	3 618	3 501	117
TOLIARA	3 010	2 849	2 275	1 889	1 245	10 845	4 851	927	5 578	3 381	3 048	940	43	7 382	2 860	2 494	388

TABLE DES MATIERES

PARTIE I : LE ROLE ECONOMIQUE DE L'EDUCATION

CHAPITRE I- LA NOTION « EDUCATION »

Section 1 : Etymologie et le concept de l'éducation	1
Section 2 : Les différentes formes d'Education	3

CHAPITRE II- LE RÔLE ECONOMIQUE DE L'EDUCATION

Section 1 : L'éducation est un capital humain.....	5
Section 2 : Modèle économique du capital humain.....	6
Section 3 : L'investissement en éducation est productif et essentiel sur le marché de travail .	10

CHAPITRE III- L'EDUCATION ET LA PAUVRETE A MADAGASCAR

Section 1 : Les indicateurs démographiques et sociaux de Madagascar.....	14
Section 2 : Vue globale du système éducatif malgache.....	15
Section 3 : Le bas niveau d'éducation - un caractéristique de la pauvreté à Madagascar.....	18

PARTIE II- ANALYSE DU SYSTEME EDUCATIF PRIMAIRE MALGACHE

CHAPITRE I : ETAT DU SYSTEME EDUCATIF PRIMAIRE.....	20
Section 1 : Historique de l'éducation a Madagascar et définition d'un système éducatif	20
Section 2 : La demande en matière d'éducation primaire	21
Section 3 : L'offre en matière d'éducation primaire	24
Section 4 : L'efficacité du système éducatif primaire malgache expliquée par les taux de rendement	28

CHAPITRE II- LES OBSTACLES A L'ACCES A L'EDUCATION PRIMAIRE ET LES DEFIS A RELEVER.....	34
Section 1 : Les obstacles.....	34
Section 2 : Les défis à relever.....	35

PARTIE III – LES ACTIONS DE L'ETAT MALGACHE POUR ASSURER L'EDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS

CHAPITRE I- LES MESURES PRISES PAR L'ETAT ET LES PROGRAMMES D'ACTION EN VUE D'ASSURER ET D'AMELIORER L'EDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS.....	37
Section 1 : Les mesures prises par l'État	37
Section 2 : Les programmes d'action pour améliorer l'accès à l'éducation primaire	43

CHAPITRE II- LES PERSPECTIVES DE POLITIQUES FUTURES ET RECOMMANDATIONS.....	45
Section 1 : Les objectifs du Ministère.....	45
Section 2 : Recommandations	46

THEME : L'EDUCATION-PRIMAIRE POUR TOUS – UNE NECESSITE POUR LE
DEVELOPPEMENT- LE CAS DE MADAGASCAR

IMPETRANT : HARIMANITRA Tolotriniavo Hasina

ENCADREUR : MR RAKOTOSEHENO Zo

RESUME

L'éducation est un des clés pour la croissance économique d'un pays. Si on se réfère aux théories économiques, l'éducation particularise chaque individu sur le marché de travail, et à long terme, elle est la base de la croissance économique et donc du développement du pays. Investir en matière d'éducation est productif. L'éducation détient une finalité économique et produit des externalités positives pour l'individu, la société, et le pays. Dans la réalité, un individu bien éduqué détient un poste ou une place élevé dans son travail, et est capable d'affronter les gens et les problèmes qui se font face à lui. Madagascar, un pays sous-développé, conscient de l'importance de l'éducation, le gouvernement s'efforce de scolariser tous les enfants du pays. L'effort de l'État se concentre surtout sur l'éducation primaire, car cela réduira au moins le taux d'analphabétisation, et permet aux enfants d'acquérir les connaissances fondamentales. Le taux brut de scolarisation s'est amplement amélioré au fil des années, cependant, le taux de survie reste encore faible. Ainsi, pour que cette politique d'éducation primaire pour tous soit une bonne politique d'enseignement pour Madagascar, il faudra que l'État ne se satisfasse pas à la seule scolarisation des enfants, mais aussi, il doit veiller à l'achèvement du cycle primaire par les élèves et assurer la qualité de l'éducation dispensée aux élèves. En bref, c'est la volonté de chaque agent économique de l'éducation qui est nécessaire pour pouvoir développer ensemble le pays. L'État doit financer l'éducation, les parents doivent avoir la volonté de scolariser leurs enfants, les enseignants doivent avoir la volonté de bien éduquer les enfants sans être surveillés quelque soit l'effectif des élèves, et enfin, les élèves doivent avoir la volonté d'étudier et de réussir.